St-URBAIN
DE TROYES

PAR

M. ALBERT BABEAU

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE
MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
ET DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS
AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

TROYES
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DUFOUR-BOUQUOT
RUE NOTRE-DAME, 41 ET 43

1891

St-Urbain de Troyes

DU MÊME AUTEUR :

La Ville sous l'ancien régime (ouvrage couronné par l'Académie Française), *deuxième édition*, 2 vol. in-12.

Le Village sous l'ancien régime, *troisième édition,* 1 vol. in-12.

La Vie rurale dans l'ancienne France (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques), *deuxième édition*, 1 vol. in-12.

Les Artisans et les Domestiques d'autrefois, *deuxième édition*, 1 vol. in-12.

Les Bourgeois d'autrefois, *deuxième édition,* 1 vol. in-12.

La Vie militaire sous l'ancien régime, *deuxième édition*, 2 vol. in-12.

L'École de Village pendant la Révolution, 1 vol. in-12.

Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, 1 vol. in-12.

Paris en 1789, ouvrage orné de 96 gravures, *quatrième édition*, 1 vol. in-8°.

Histoire de Troyes pendant la Révolution, 2 vol. in-8°

L'Église Saint-Pantaléon de Troyes, in-8°.

Linard Gontier et ses Fils, peintres verriers, in-8°.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/sturbaindetroyes00babe

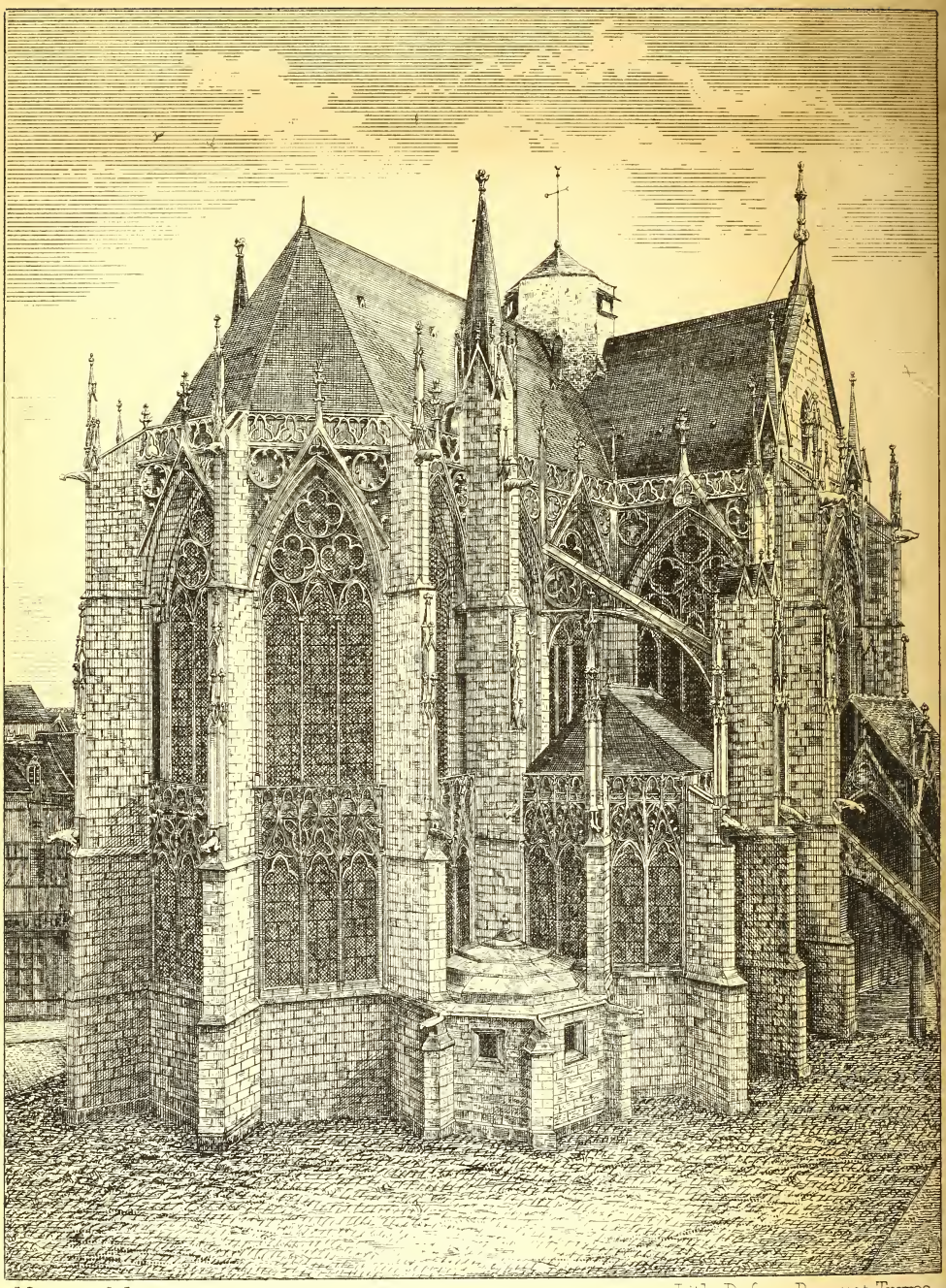

Martin del. Lith. Dufour-Bouquot, Troyes.

L'ÉGLISE SAINT-URBAIN, A TROYES

Vue prise du Nord-Est.

St-URBAIN
DE TROYES

PAR

M. ALBERT BABEAU

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE
MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
ET DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS
AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

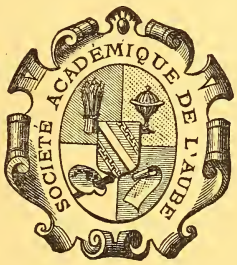

TROYES
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DUFOUR-BOUQUOT
RUE NOTRE-DAME, 41 ET 43

1891

SAINT-URBAIN

DE TROYES

I.

La Construction.

Il est des époques et des régions où l'art grandit, se développe et s'épanouit avec une force et une beauté inconnues dans d'autres temps et dans d'autres lieux. Pour l'art gothique, le treizième siècle a été une de ces époques, le nord de la France une de ces régions. Est-il besoin de rappeler à la mémoire les cathédrales de Rouen, d'Amiens, de Chartres, de Paris, de Beauvais, de Troyes ? A côté de ces superbes édifices, il en est aussi d'autres de proportions moins vastes, qui méritent également l'attention et l'admiration. Telle est la Sainte-Chapelle de Paris, telle est l'église Saint-Urbain de Troyes. Tout inachevée qu'elle est, cette dernière présente l'un des spécimens les plus originaux, les plus fiers, les plus

hardis, les plus surprenants de l'architecture religieuse du Moyen-Age; elle se distingue des constructions de son temps par des caractères propres qui en constituent l'attrait et le mérite, et le prestige qu'elle tire de l'art qui a présidé à sa conception est encore relevé par le relief que l'histoire donne aux monuments dont l'origine est mémorable.

« Troyes, patrie d'Urbain IV, un des rares papes français! » inscrit dans ses impressions de voyage un touriste qui se dirige vers l'Autriche[1]. Troyes a produit d'autres hommes illustres, mais c'est le seul souvenir qu'elle rappelle à l'écrivain qui ne fait que traverser sa gare. Urbain IV est français et champenois, comme Urbain II, né dans un village de Champagne. Successivement archidiacre de Reims et de Liège, légat en Poméranie et en Prusse, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, il occupa le trône de saint Pierre de 1261 à 1264. Ses trois années de pontificat ne furent pas stériles. Au point de vue religieux, il institua la fête du Saint-Sacrement; au point de vue politique, il chercha à faire prévaloir l'influence française en Italie en appelant Charles d'Anjou, frère de saint Louis, à la conquête du royaume des Deux-Siciles. Lui-même, assiégé dans Rome par Manfred, contre lequel il invoqua les armes françaises, il dut se réfugier à Viterbe, puis à Pérouse, où il mourut au milieu du superbe horizon des montagnes de l'Ombrie, sans avoir vu le triomphe de Charles d'Anjou[2].

Les soucis de son pontificat, si rempli et si agité, ne lui firent pas oublier son origine et sa ville natale. Le 20 mai 1262, il adressa une bulle à l'abbesse et aux religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, pour leur demander de lui

---

[1] Bethouars, *En Autriche*, 1889, p. 5.

[2] Sur Urbain IV, voir ses biographies et ses histoires, par Grosley, par Courtalon (in-12, 1782), par Magister (ouvrage couronné par la Société Académique de l'Aube, 1854), et par l'abbé Etienne Georges (in-8° 1866). *L'Histoire du pape Urbain IV et de son temps*, par l'abbé Georges, est de beaucoup la plus complète.

céder la maison de son père. Il voulait élever sur son emplacement un temple consacré au Créateur, sous le vocable de Saint-Urbain, afin de rendre à jamais mémorable le lieu où il était né et de faire dire de la ville même ce que l'Ecriture disait de Bethléem : « Troyes, tu es une ville illustre entre les cités fameuses de la France, puisqu'il est sorti de tes murs un chef qui régit et gouverne les peuples ! »

Sans perdre de temps, Urbain IV envoya à Troyes l'argent nécessaire pour commencer la construction de l'église et pour assurer l'entretien des douze chanoines qui seraient chargés de la desservir. De 1262 à 1264, les procureurs du pape achètent, dans différents quartiers, des maisons dont le revenu assurera les prébendes des chanoines; ces maisons sont au nombre de 83 en 1277. En même temps, les travaux sont commencés et poussés avec une singulière activité. D'après un compte qui nous a été conservé, 10.000 marcs sterlings d'argent fin, représentant plus de 3.500.000 fr. de notre monnaie, furent envoyés par le pape; plus de la moitié fut employée à la construction du chœur. La mort d'Urbain IV n'interrompit pas les travaux; son successeur Clément IV, qui était français comme lui, son neveu le cardinal Pantaléon Ancher, qui possédait d'immenses richesses et tenait le premier rang parmi les cardinaux[1], tinrent à honneur de faire poursuivre rapidement l'œuvre commencée.

Dès la fin de 1265, le chœur était terminé; les combles et la couverture étaient posés; les portes et les stalles étaient en place dans le courant de l'hiver. Le 21 octobre 1265, le pape Clément IV convoquait les fidèles à venir gagner des indulgences le jour où le maître-autel serait consacré, et bientôt la cérémonie fut fixée au 24 mai 1266, jour de la fête de saint Urbain.

Mais on avait compté sans les religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains. Fières de leurs privilèges, se targuant d'une ori-

---

[1] *Vita et gesta summorum pontificium.....*, Ciaconii, Roma, 1601.

gine fabuleuse[1], disposant d'une nombreuse clientèle, virent-elles quelque atteinte à leurs droits dans la consécration d'une église construite sur un emplacement qu'elles avaient cédé ? Toujours est-il qu'à la fin de mai 1266, aidées par leurs serviteurs et des hommes qui leur étaient dévoués, elles arrachèrent les portes de la Collégiale, en renversèrent le maître-autel, dispersèrent les outils des ouvriers, ainsi que des colonnes et des pierres taillées ; et, lorsque les chanoines eurent fait poser de nouvelles portes, elles les firent enlever de nouveau. Vers la même époque, un incendie, mentionné dans les comptes, causa de plus grands ravages dont on a retrouvé des traces profondes dans la partie supérieure des murs du chœur et du transept, lors des travaux de restauration qui ont eu lieu récemment[2].

A quel point en était la construction de l'église lorsque l'incendie éclata? Quelle fut l'importance des dégâts qu'il causa ? Le chœur était couvert à coup sûr, et les transepts

---

[1] D'après des traditions fantastiques, elles auraient dû leur origine à une princesse, supérieure d'un collège de Vestales, qui aurait été convertie au christianisme par saint Savinien.

[2] L'abbé Lalore a, le premier, croyons-nous, révélé l'existence de cet incendie, d'après le compte de 1264-1266 qu'il a publié pour la première fois dans ses *Chartes de la collégiale de Saint-Urbain*, t. V de sa *Collection des principaux Cartulaires du diocèse de Troyes* (1880). Son introduction contient un récit détaillé de la fondation et de la construction de l'église (p. LXXVI à LXXXIV), et il donne le texte des bulles du pape et d'autres pièces du XIIIe siècle qui la concernent (p. 231 à 356). Il a publié également dans la *Revue de Champagne* quelques pages sur le même sujet (t. XIII, p. 373). Il a donné dans ses *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes (Mém. de la Société Académique de 1874)* d'autres textes, notamment celui de la bulle de 1266 qui excommunie les religieuses de cet abbaye, et qui commence par ces mots : « Per execrabilem insolentiam » ; bulle reproduite comme inédite, d'après une autre copie, par le *Bulletin du Comité des travaux historiques* de 1886 (p. 176). Des récits moins détaillés que celui de l'abbé Lalore, sur les difficultés que rencontra la construction de Saint-Urbain, se trouvent dans la *Topographie historique du diocèse de Troyes*, par Courtalon, 1783, t. II, p. 152 ; dans le *Voyage archéologique dans l'Aube*, par Arnaud, in-4°, 1837, p. 189, et aussi dans les *Documents inédits pour servir à l'histoire de la collégiale de Saint-Urbain*, par l'abbé Méchin *(Mém. de la Société Académique de l'Aube*, 1878.)

devaient être prêts à recevoir la toiture. La délicieuse piscine qui se trouve à droite dans le chœur, devait être terminée au moment où le sanctuaire allait être consacré. Elle nous montre, à gauche, le pape Urbain IV présentant à la Vierge couronnée par Jésus-Christ l'abside terminée d'une église, tandis qu'à droite, un personnage que l'on suppose être le cardinal Ancher, offre un corps de bâtiment rectangulaire, orné sur chacune de ses deux faces apparentes d'une fenêtre semblable à celles dont est garni le transept de Saint-Urbain. La toiture de cette dernière construction fait encore défaut. Les dégâts produits par l'incendie ont atteint particulièrement la partie supérieure de l'édifice et surtout les murs bahuts destinés à recevoir la toiture, ce qui porte à croire que c'est par la toiture du chœur que l'incendie se serait déclaré et propagé[1].

Il est probable que les dégâts furent promptement réparés et que, malgré les entreprises des religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains, que le pape fut obligé d'excommunier, le culte ne tarda pas à y être célébré. Un inventaire de 1277, dressé par ordre du cardinal Ancher, indique l'existence de nombreux ornements religieux et décoratifs qui ne peuvent se trouver que dans une église où s'exerce le culte. Des candélabres d'argent brillent sur les autels ; des bassins et des ampoules d'argent sont conservés dans les coffres ; la sacristie renferme un calice d'or et des calices d'argent, des ornements d'église de tout genre. Les reliquaires contiennent le bras de saint Urbain, la tête de Daniel et celle d'une des onze mille vierges. Des paires de courtines, des tentures, dont l'une « à images de lions, » données par le comte Thibaut et par Hannequin, camérier du cardinal Ancher, garnissent les murs ou recouvrent les sièges[2]. L'église était sans doute telle qu'elle est aujourd'hui à la mort du cardinal Ancher, en 1286. Si

---

[1] Il ne serait pas impossible aussi qu'il se fût propagé par les échafaudages. Dans ce cas, il aurait été l'effet de la malveillance.

[2] Lalore, *Coll. des Cartulaires*, t. V, p. 293-298.

le pape promit des indulgences en 1351 pour en hâter l'achèvement, ce fut sans doute un appel resté sans effet; des causes tout autres que l'état de l'église, peut-être l'opposition persistante des religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains, que des excommunications successives n'avaient pu apaiser, retardèrent jusqu'en 1389 la dédicace de la Collégiale[1].

II.

Saint-Urbain il y a cinq cents ans.

Les plus anciens comptes de la fabrique de Saint-Urbain remontent à l'année 1380. Ils nous permettent de reconstituer, dans les années qui précèdent sa dédicace, l'aspect de l'église, depuis longtemps livrée au culte et construite en grande partie[2]. Toutes les dépenses qu'ils contiennent sont des dépenses d'entretien ou de réparations, et non de construction.

L'église était séparée par des barrières de la voie publique du côté de la rue Moyenne et de la Grande-Rue[3], pavée depuis quelque temps déjà[4]. Au pied des murs des bas-côtés, crois-

---

[1] Nicolas Des Guerrois nous apprend qu'on voyait de son temps, sur un écrit attaché à l'un des piliers, que l'église avait été parachevée par le cardinal Ancher *(La Saincteté chrestienne,* fol. 385.)

[2] Nous avons consulté particulièrement pour ce paragraphe les comptes de 1380 à 1394, conservés aux archives de l'Aube, 10 G. 102 à 109.

[3] « Pour recouvrir ès portaux et barrières de l'église la sepmaine après Quasimodo. » — (7 jours de couvreur à 3 sous = 21 s.), 1383. — Liens de fer pour l'une des huis des barrières de l'église par devers la rue Moïenne (1386).

[4] Aux pauvres de la ville qui rassoient le pavement de la grand rue devant ceste église, par courtoisie à eux faite, et... pour faire les ruyos oudit pavement par où de la barrière de la dite grant rue decourt en lad. rue, et refere les deux conduiz devant la dite barrière par où l'iaue s'en va dehors.... 7 s. 6 d. (Arch. de l'Aube, 10 G. 103).

saient des orties et d'autres mauvaises herbes que le Chapitre faisait arracher ou râcler tous les ans pour laisser le passage libre à la procession de la Pentecôte. L'une de ces barrières servait de clôture au cimetière, où poussaient des pieds de vignes et des treilles, qu'on entretenait avec soin[1]. Du côté de la rue Moyenne, un « portal, » garni de fortes bandes de fer et couvert, donnait accès au cimetière[2]. Un puits, fréquemment curé, se trouvait dans l'enceinte fermée par les barrières.

Sous le portail de la grande rue, se dressait une statue de saint Urbain, portant une croix à la main. Comme elle était rehaussée de couleurs, c'est un peintre, nommé Droin, qui en 1383 « remet à point, » à cette statue, une main et le croison de la croix qui étaient brisés. La même année, on répare une gargouille rompue, du même côté de l'église. Au portail de la rue Moyenne est pendue une grande table, où sont peut-être écrites les indulgences pour l'achèvement de la Collégiale. Les voûtes, les niches et les sculptures des porches portent encore des traces de couleurs et de dorure qui, à cette époque, devaient resplendir de tout leur éclat.

Entrons dans l'église. Sans doute, les piliers et les voûtes en sont peints. Droin et l'un de ses confrères ont fait en 1388 des « ouvraiges de leur mestier au chevet derrière le grant autel. » Dans tous les cas, au-dessous des fenêtres, pendent des « pourtendures » d'étoffes de diverses couleurs[3], que l'on remplace par des tentures plus précieuses les jours de fêtes. Elles sont attachées à des crochets le long des murs des bas-côtés et du chœur[4].

---

[1] A Perrin Regnault, de la Vacherie, vigneron, pour les troilles du cimetière de l'église, tailler, ploier, oziere et pessiau, la dernière sepmaine de février, 5 s. (10 G. 102).

[2] .... pour couvrir le portal par devant la rue Moyenne par lequel on entre au cimetière... (1383).

[3] On fait teindre en jaune un vieux drap de lit dans ce but ; d'autres pourtendures sont doublées de toile de chanvre.

[4] On achète en 1389 une échelle pour les pourtendures.

Devant le maître-autel a été placé en 1386 un « grand marchepied de pers [1] à deux raies rouges à chaque bout. » Le grand autel [2], où l'on sert à la messe des « potoz » ou burettes d'argent [3], est décoré de quatres statues « d'angelots » ou petits anges [4] et surmonté de la statue de saint Urbain, en cuivre, de quatre pieds de haut, tenant une croix à la main [5]. Ces statues, sans doute émaillées d'or et de couleurs, furent « vernissées » en 1401. Saint Urbain était abrité sous un « sincenier » ou baldaquin, garni de draperies de toile rouge et blanche, que remplacèrent bientôt des courtines de taffetas rouge à franges de soie [6]. C'est sous un plus petit sincenier, couronné d'un « plomiau de cuivre doré » et soutenu par une colonne de bois peint, maintenue sur un pilier de maçonnerie, que l'on pendait à des chaînes de léton les petites chaînes d'argent du ciboire d'argent doré [7] où l'on mettait les hosties [8]. Au moment de la communion, on le faisait descendre et remonter au moyen d'une poulie [9].

Aux jours de fêtes annuelles, l'autel était paré avec magnificence. Il était recouvert d'un « bon drap d'or » et de quatre parements, dont deux étaient « semés de fleurs de lis de

---

[1] Pers, couleur bleue.

[2] Derrière cet autel, Oudot le Huchier fit, en 1385, un « autel de bois clos fermant. »

[3] Ces petits potoz avaient été « emblez, despecez et froissez par un larron » en juin 1386 et depuis « recouvrez. » L'orfèvre Jean de Premierfait avait été chargé de les refaire en 1385.

[4] Ils existaient sans doute encore en 1725, où on raccommoda l'un d'eux.

[5] « A Adnot, fondeur, qui a resoudé une branche de la croix de cuivre de l'image saint Urbain. » (Compte de 1718).

[6] Compte de 1407.

[7] Jean de Premierfait reçoit en 1388, pour cette coupe et ses « chiennotz d'argent qui y sont ataichées pour y celle pendre, » 7 l. 10 s. pour le métal et 4 l. pour la façon... En 1499, on fait de nouvelles chaînes pour le ciboire.

[8] On achète, en 1388, un « compas de fer pour arrondir le pain pour chant. »

[9] En 1425, on refait « une polie à monster et avaler *Corpus Domini* sur le grant autel. »

sendal[1] jaune et d'estoilles de sendal rouge surfilées de fil jaune. » La grande croix d'argent qu'on portait aux processions y était posée sur un pied de bois argenté[2].

Une grande lampe d'argent, attachée à la voûte par un cordon, brûlait sans cesse au milieu du chœur, tandis qu'on allumait, les jours de cérémonies, un grand chandelier de bronze à plusieurs branches, dont la base était solidement fixée dans le sol[3], et que les « encensiers d'argent » étaient balancés par les vicaires au bout de leurs longues chaînettes[4].

Le chœur était séparé du reste de l'église par un jubé auquel on attachait des « poilles » ou poèles, étoffes de soie ou de tapisseries servant de tentures, comme autour du grand autel[5]. Il est vraisemblable de penser que ce jubé, dont un texte de 1425 nous a révélé l'existence, avait été construit au milieu du XIVe siècle, à l'époque où Henry de Bruxelles érigeait le jubé de la Cathédrale. Celui de Saint-Urbain était surmonté d'un crucifix que Jehan Gentil réparait en 1578[6], et à côté duquel se dressaient les statues de la Sainte Vierge et de saint Jean. Sur la tribune de ce jubé, des enfants de chœur et des chantres se groupaient autour d'un lutrin[7] pour psalmodier les chants liturgiques.

Des étoffes de toile peinte de diverses nuances ou teinte

---

[1] Cendal, étoffe de soie.

[2] Compte de 1402.

[3] Il fut réparé en 1440 et surtout en 1451, ayant été « froissé » par un enfant de chœur.

[4] A Jehan Roland, orfèvre, pour un plomeau neuf doré qu'il fist pour la grant croix d'argent que l'on porte aux processions... pour redorer et vernir les deux encensiers d'argent, remettre des mailles où il en fallait et livrer tout l'or et l'argent... LXX s. t. (Compte de 1409). On repainct en 1411 la petite croix d'argent qu'on portait chacun jour sur le grant autel.

[5] Quinze crampons à tendre les poilles autour du grant autel et autour du jubé, 15 d. (10 G. 115).

[6] A Jehan Gentil pour avoir racoustré lymaige du crucifix qui est au jubé, XII s. t. (10 G. 136, fol. 8).

[7] Clous employés à rattacher le lutrin du jubé (Compte de 1706).

de couleurs uniformes garnissaient les parois des neuf chapelles que contenaient les bas-côtés[1]. Une des plus anciennes était celle de Notre-Dame, fondée par le cardinal Ancher. Derrière l'autel de cette chapelle, orné de quatre colonnes de chêne, s'élevait une grande statue de la Vierge, maintenue, en 1384, par une tige de fer de sept pieds de long. En 1386, le sol qui s'étendait au-devant fut recouvert de « sept toises de pavement de pierre de Tonnerre du bon banc fendues. » La chapelle de l'Annonciation était le siège de la petite paroisse de la Collégiale[2] et d'une confrérie importante dont le marguillier constate les comptes. Son tabernacle avait été repeint en 1384 par Jehan de Dijon. Un grand « chandelier » à plateau d'étain était suspendu devant l'autel par une « corde rondelette » de 35 toises. Les confrères de l'Annonciation portaient dans les processions des bâtons sur lesquels étaient peintes de « petites ymagettes de Notre Dame[3]. »

Les registres de comptes mentionnent aussi la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ou des Quatre-Saints, dont on refait la patène et en face de laquelle était accroché un tableau, et nous savons que la chapelle de la Croix avait été fondée en 1366 par Pierre de Verdun et sa femme Isabelle, dont les bustes en pierre étaient enclavés dans un des piliers adjacents[4].

La chapelle du Sépulcre, placée à l'extrémité du collatéral de gauche, contenait un groupe de statues représentant la

---

[1] Chapelles Notre-Dame (avant 1286), Saint-Nicolas (1286), Saint-Jean (1299), Saint-Jean-Baptiste (XIIIe siècle), Saint-Léonard, Liénard ou Linard (1315), Sainte-Madeleine (1328), Saint-Pierre-et-Saint-Paul (1340), Sainte-Croix (1355), Saint-Laurent ou des Quatre-Saints (1371) (Méchin, p. 41, 42). — M. l'abbé Méchin ne mentionne pas la chapelle de l'Annonciation, fondée en 1362 par Jacques Déry, et qui fait sans doute double emploi avec l'une de celles qui sont dénommées ci-dessus.

[2] Courtalon, t. II, p. 161.

[3] Le vicaire Bertin reçoit, en 1384, cinq deniers pour quatre de ces « ymagettes. »

[4] Lalore, *Obituaires du diocèse de Troyes*, p. 305.

Mise au tombeau. Afin de le protéger contre l'empressement des fidèles, on en garnit le devant d'un châssis treillagé de fils de léton, on recouvre d'une custode les images, « pour le poussier qui chiet dessus, » c'est-à-dire pour les garantir de la poussière; ces custodes glissent sur des tringles de fer. Un escalier à vis, fermé à clé, conduit dans la partie supérieure du sépulcre et sans doute de l'église. C'est là que le « vendredi benoist, » le vendredi saint, on façonne au moyen de fers et de cordes « le paradis » que viennent vénérer les fidèles.

Les fêtes de Saint-Urbain et de la Pentecôte étaient surtout célébrées avec solennité. On s'y préparait en faisant balayer à fond l'église, en faisant même parfois « housser et nettoyer par en haut les portaux et les orbevoies. » Le jour de Saint-Urbain, le pavé du chœur était recouvert de joncs, celui du transept et de la nef de « gluis, » c'est-à-dire de paille. La statue du Saint et les quatre angelots du grand autel étaient couronnés de chapeaux de fleurs. Le chœur était également jonché le jour de la Pentecôte ; les enfants de chœur allaient cueillir en quantité des fleurs, dont se paraient le sanctuaire et les enfants, et c'est au milieu d'un cercle formé de chapeaux de roses qu'on faisait apparaître le « coulon, » la colombe, emblême du Saint-Esprit. Le Jeudi-Saint, on servait à la cène du vin blanc et du « vin vermeil », et le *Corpus Domini* était porté en procession sur un « béart » peint en vert, le jour de la Fête-Dieu, instituée par Urbain IV.

Le jour de Pâques-Fleuries, les chanoines distribuaient au peuple six cents grandes oublies et « quatre cents de volon. » Le dimanche de Pâques, après dîner, ils offraient une « collation et esbatement, » où l'on mangeait trois cents pommes de Blandurel, de Capendu ou de Sergeot, où l'on buvait un sextain de vin blanc et neuf pintes de vin vermeil [1].

Des orgues prêtaient leur concours aux chants de l'église,

---

[1] Les 300 pommes coûtaient 5 s., plus de 6 francs de notre monnaie ; le vin blanc 12 deniers la pinte, le rouge 15.

et leurs soufflets étaient réparés avec des peaux de mégis qu'on faisait adhérer avec de la colle de morue.

L'hiver, pendant le chant des longs offices, les chanoines de Saint-Urbain, comme ceux de Saint-Pierre, dont l'abbé Lalore a parlé dans une de ses savantes dissertations, ont recours à des moyens de chauffage pour conjurer les rigueurs de la température. En 1388, il font réparer « une paelle de fer à mettre le feu pour chauffer, » et, comme l'hiver de 1389 est rude, au point qu'il faut faire ôter la neige des gouttières et des portaux, ils achètent une autre « paelle de fer » pesant vingt-cinq livres, afin de chauffer les prêtres et l'assistance[1]. Plus tard, ils se contentèrent, pour se dégourdir les mains, d'une « pomme de cuivre doré pertuisée à l'entour ; » mais si l'usage de la paelle ou réchaud tombait en désuétude, les chanoines firent garnir jusqu'à la Révolution les dalles du chœur de nattes ou de paillassons, qu'on plaçait à la Toussaint et qu'on renouvelait tous les trois ou quatre ans.

Derrière le grand autel était placée « l'aumaire », l'armoire aux livres, que l'on fermait à clefs. C'est que les livres manuscrits avaient alors une réelle valeur. En 1384, un écrivain, Jehan de Mussy, reçoit 6 liv. 9 s., plus de 300 francs de notre monnaie[2], pour avoir écrit deux processionnaux neufs contenant vingt-six cahiers à 5 sous le cahier. Un autre reçoit 4 liv. pour « enluminer et florir l'Evangelier et l'Epistolier de l'église. » C'était le Chapitre qui fournissait le parchemin, et, pour l'avoir à meilleur compte, il en faisait acheter à la foire du Lendit de 1388, « pour garnison », dans l'intention d'y faire écrire deux psaultiers. Jean de Mussy se chargea d'acquérir « trois bottes de grant parchemin de veslin » et

---

[1] La même année, ils achètent une « poche de fer en laquelle on va quérir en esté le feu pour mettre ès encenciers. »

[2] On paie à part l'azur et le vermillon qu'emploie l'enlumineur. En 1406, un vicaire de l'église, Guille Maube, enlumine un légendaire neuf (compte de 1406).

une botte de petit moyennant 107 sous 6 deniers tournois, qui vaudraient plus de 260 francs de nos jours[1].

Des livres, qui coûtaient aussi cher et qui ne pouvaient aisément être remplacés, étaient protégés et conservés avec soin. Aussi un écrivain est-il appelé à « coller des pièces en tous les foillets (feuillets) du psaltier du cuer (chœur) senestre, qui a reçu des coignes par personne inconnue et mauvaise voulenté. » Ces feuillets avaient été « percez et fenduz au cousteau. » La reliure des livres avait son importance. Le Chapitre achète à un parcheminier des cuirs de cerf, à un boursier de la peau rouge de mouton, pour recouvrir un *Ordinaire* et un Evangelier. Le relieur, « maistre Pierre, » relie un « légendal de la vie des Saints » de peau de mouton garnie à l'extérieur de peau de cerf, fermée de courroies qui sont attachées par de larges fermoirs à des « plateries de léton, » fixées par de gros bourdons de cuivre[2]. On met aussi des bourdons de cuivre à des « bibles et autres livres, » et l'on pose à d'autres des « enseignes de cuir mégis » ou d'autre cuir, achetées à un boursier afin de servir de sinets.

Pour protéger des volumes aussi coûteux, la reliure ne saurait être trop solide, trop résistante, trop renforcée de plaques de métal et de gros clous saillants[3]. On les garnit même de chaînes[4], qui, peut-être, sont attachées au pupitre du chœur surmonté d'un aigle.

Une des dépenses les plus considérables de la fabrique consiste dans l'acquisition et la façon d'étoffes pour les chasubles, les chappes et les autres ornements d'église. Des chappes sont faites de drap de « bouquassin blanc, » orné

---

[1] D'après Leber, *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au Moyen-Age.*

[2] Bourdon, boullon, bouton, clous saillants qui préservent, en l'ornant, la riche reliure des manuscrits (De Laborde, *Glossaire,* p. 170).

[3] Notons aussi, en 1385, la reliure d'un antiphonaire, par Patenôtre, relieur.

[4] A Nicolas le Sarrurier, « pour retenir plusieurs chenes qui tiennent les livres de l'église et aussi pour deux charnières qui soutiennent le pulpitre du cuer, 5 s. t. » (Comptes de 1479).

d'orfrois de « bouquassin ardant » et rehaussé de rubans noirs[1]. Ces ornements sont renfermés dans le « revestiaire » ou sacristie, où est placé un autel.

Si, à cette époque, les chanoines ne font pas construire, ils entretiennent et réparent leur Collégiale. En 1383, le verrier Guiot Brisetout retient, avec son valet Jehan de Poniart, les grands vitraux du chœur ; il travaille au dehors et fait placer ses « alours » ou échafaudages sur les couvertures des basses voûtes qu'un charpentier dépèce pour en asseoir les montants. C'est là qu'il installe son fourneau pour souder ses verres qu'il fournit à la livre[2]. En 1388, un ouragan ébranle les verrières à tel point qu'elles « sont fort estrolées et en grand aventure de cheoir. » Brisetout en visite les formes avec trois charpentiers « pour adviser au remède » à apporter aux dégâts causés par la violence du vent.

Les couvreurs sont plus souvent appelés à faire des réparations que les verriers. En 1386, ils recouvrent de « fortes aisselles amenées des bois des Gastis, » une partie de la toiture des « deux esles de la nef » et les « haulx appendiz de la nef. » En 1393, un couvreur garnit de fort ciment les orbevoies, le dessus des porches et « l'une des noes de la croisée au-dessous du clocher, où il y avait plusieurs escailles brisées. » Ce fort ciment est « fait par lui de diverses matières, lesquelles il ne veut pas nommer ne enseigner à quelque personne que ce soit. » Il le vend 15 sous les 34 livres, et fournit à part les « sept pintes d'oille » qui lui sont nécessaires pour le « destremper et l'asseoir.

Le clocher dont il est question renfermait les cloches de la Collégiale ; on voit encore sur la voûte du transept les quatre trous par lesquels passaient les cordes destinées à les mettre

---

[1] Voir surtout les comptes de 1400 à 1410.

[2] La journée du verrier est comptée 4 sous, celle du valet, 2 s. 6 d.. Guiot fournit 25 livres de verre à 17 s., une livre et demie de sa « soldure » pour 2 s. 9 d., etc. Les 4 s. de salaire de Brisetout valent, qu'on ne l'oublie pas, environ 10 fr. de notre monnaie, au pouvoir actuel de l'argent.

en mouvement. La plus grande était appelée la *Roteuse*, c'est-à-dire la rude, la forte ; elle sonnait le couvre-feu et le guet, jusqu'à l'époque où la cloche du Beffroi et la *Rioteuse* du quartier Saint-Jacques reçurent la même destination [1]. Celle qui venait ensuite était connue sous l'appellation de « Moïennel » ou la moyenne ; les deux autres petites cloches n'avaient pas de nom. Il est probable qu'elles étaient secouées fortement, car elles avaient souvent besoin de réparations [2]. Tantôt, c'est « un breier de cuir de cerf » qu'on remet au Moïennel ; tantôt, c'est le battant de la Roteuse qu'on rattache. En 1385, le Moïennel « estait cheut de ses paaliers [3] jusque sur la cuve du clocher et en chéant rompit une de ses anses ; » il faut refaire ses pailliers et couler le métal sur place.

Etait-ce au bas du clocher que se trouvait l'horloge de l'église, dont il est question en 1383? Les horloges étaient alors dans leur nouveauté. Charles V venait de faire terminer, en 1378, la grande horloge du Palais, à Paris [4]. En 1379, le Chapitre de la Cathédrale de Troyes chargeait Pierron de Saint-Marc, de Châlons, de fabriquer un « reloige » dont le cadran était peint par Denisot, « avec l'image des heures [5]. » Le Chapitre de Saint-Urbain ne devait pas rester en retard ; il est permis de croire que son horloge était établie dès 1380. Comme celle du Palais de Paris, qu'il fallait remonter toutes les sept ou huit heures, et dont le poids moteur pesait de cinq à six cents livres, elle avait sans doute un mécanisme très primitif et facile à se déranger. Dès 1383, le vicaire Nicolas Cholet est chargé de « réparer et mettre à point

---

[1] Boutiot, *Hist. de Troyes*, t. II, p. 290.

[2] Dataient-elles de 1264-1266 ? Les dépenses considérables de cuivre et d'étain qui furent faites dans les comptes de ces trois années peuvent faire croire que, dès cette époque, Saint-Urbain était pourvu de cloches.

[3] Paalier, paillier, machine de cuivre sur laquelle porte et joue une cloche. (Ducange, *Glossaire*.)

[4] Franklin, *La Mesure du temps*, p. 57.

[5] Boutiot, t. II, p. 265, d'après Gadan, *Comptes de la Cathédrale*.

l'auloige de l'église qui estoit désessez de sonner. » En 1388, on fut obligé de recourir à « un ouvrier de faire auloiges, » nommé Hannequin, pour « la rappareiller et mettre à point de diverses choses qui y failloient[1]. »

Ce qui ferait supposer que l'horloge ne devait pas être placée à la partie inférieure du clocher, c'est que cette partie, s'élançant du milieu de la toiture, ne pouvait être aperçue facilement des rues voisines de l'édifice. Elle était surmontée d'une flèche élégante qui comptait, depuis la ramée, 87 pieds de hauteur sans la croix, d'un travail admiré, qui s'élevait de quinze pieds au-dessus[2]. Avait-elle été construite cent ans auparavant, lors de l'existence du cardinal Ancher? Nous l'ignorons; mais, soit vice de construction, soit mauvaise qualité des matériaux, des « ouvriers et plusieurs autres saiges en ce congnoissant » déclarèrent en 1389 qu'elle « estoit en péril de cheoir. » Un charpentier, un huchier et un couvreur furent chargés d'aller visiter le « clochier; » ils firent faire des échafaudages à l'entour; et le 12 juillet, quatre charpentiers y montèrent de rechef pour « adviser et avoir délibéracion de l'ouvraige à faire. » C'était une dépense extraordinaire; heureusement que l'on put y affecter des ressources spéciales, provenant en partie de libéralités de chanoines, et qui s'élevaient au chiffre de 522 l.[3] L'évêque de Troyes donna quatre pièces de gros merrien de chacun 42 pieds de long, que trois charpentiers allèrent choisir dans les forêts de l'évêque; ils les firent abattre par des « boschons, » équarrir et charrier[4]. Les travaux, qui commencèrent à la saint Martin d'été, furent continués jusqu'à la

---

[1] Cholet reçoit 15 sous pour fournitures et travail, Hannequin 20 sous. — La grande horloge de Saint-Pierre avait coûté 7 l. 5 s., sans la peinture et l'indication des heures et du calendrier, qui furent payées 6 l. 10 s.

[2] Courtalon, *Topographie hist. de la ville et du diocèse de Troyes*, t. II, p. 155.

[3] Valant 26.000 francs de notre monnaie.

[4] Les boschons sont payés 4 l. ; le charroi 7 l. 10 s

semaine de la fête de saint Laurent. Les ouvriers ne travaillaient guère que cinq jours par semaine, car il y avait peu de semaines sans un jour férié. Après la Toussaint, ils poursuivirent leur tâche à la chandelle. A partir de la semaine de la saint Denis, les couvreurs commencèrent à revêtir d'écailles les parties terminées par les charpentiers. La flèche, comme la toiture, était couverte en bois. Plus tard, on garnit de plomb plusieurs des poteaux du clocher qui avaient été refaits.

Tel était l'état de l'église lorsque « Révérend Père en Dieu maistre Pierre d'Arcies, évêque de Troyes, » vint en faire la dédicace, le 11 juillet 1389. Ce jour-là, treize chandeliers de fer à rosettes furent fixées sur les piliers ; on y plaça douze rondeaux couleur d'azur où étaient peints des *Agnus Dei* et des croix de fin or[1]. Le sol de l'église fut recouvert de sablon fin. L'évêque consacra les neuf autels, et y déposa, dans des trous préparés à l'avance et rescellés ensuite par un maçon, des reliques enfermées dans neuf petits « potoz d'étain. » Il aspergea ensuite l'église avec de l'eau bénite dans laquelle on avait versé du vin[2], et que portaient dans deux seilles deux compagnons auxquels on donna une quarte de vin et un pain.

Ce ne fut pas la seule libéralité du Chapitre. Outre les 10 liv. qu'il remit à l'évêque pour son droit de dédier l'église, les 45 sous qu'il paya à ses chapelains pour la même cause, il donna six quartes de vin blanc, à 10 deniers la pinte, du pain et des cerises aux chantres et aux gens de « mons. l'Evesque. » Tous les chanoines furent, il est vrai, invités à dîner chez l'évêque, mais ils y apportèrent deux « sextes de vin, » tandis que « par courtoisie, » ils offraient 20 sous « aux vicaires et compaignons de l'église » pour les faire « disner ensemble[3]. »

---

[1] Payés 45 s. « à Guille Genevois, pointre. »

[2] Pour une pinte de vin qui fut mise en l'eau benoiste, 8 d.

[3] La dépense totale de la dédicace s'éleva à 21 l. 9 s. 3 d.

Le sol de l'église, que l'on recouvrait dans les fêtes solennelles de jonc, de paille ou de sable fin, était déjà parsemé de pierres tombales, dont un certain nombre existe encore aujourd'hui. La plus ancienne date de 1289, ce qui prouve que dès cette année l'église était consacrée au culte. En 1310, on plaça celle d'Adeline, dite Castellane de Fontvanne, qui avait fondé, en 1299, l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Les laïques qui étaient officiers de la Collégiale, leurs femmes, leurs parents et leurs serviteurs, dépendaient de la juridiction de Saint-Urbain et, à ce titre, pouvaient être enterrés dans les caveaux de l'église, qui était pour eux une paroisse. Nous en avons pour preuves, outre la pierre tombale d'Adeline, celles d'Estienne Le Diablat et de son épouse, fondateurs, en 1315, de la chapelle de Saint-Léonard, de Pierre d'Herbice, mort en 1348, de Jacquinaus le Bœugues, cordouanier, de sa femme Margot et de leur fils Johannis Terrible, de Jacques Deri, changeur (1356), de Jehan Maulery, bourgeois de Troyes comme d'Herbice et Deri, et de sa femme. Des prêtres étaient enterrés au milieu des bourgeois et des artisans ; c'est ainsi que nous rencontrons sur les dalles funéraires les noms des doyens du Chapitre Renaus de Colombier, mort en 1320, et Estienne Morce[1]. Des chanoines, des prêtres bénéficiers, eurent également leurs pierres tombales. La plupart de celles-ci sont de grande dimension ; elles sont gravées avec une habileté et une finesse de trait des plus remarquables. Le personnage dont elles rappellent la mémoire est d'ordinaire représenté de face, sous une arcature ogivale, dont les montants et la partie supérieure sont décorés des ornements gothiques les plus élégants et les plus variés, au milieu desquels sont représentés des saints, des prêtres ou des laïques. Les chanoines portent leur costume de chœur ; les bourgeois et leurs femmes sont revêtus des vêtements de l'époque : les bourgeois avec leurs robes drapées à capuchon,

---

[1] Leurs épitaphes et d'autres encore ont été transcrites par Arnaud, l'abbé Méchin, et l'abbé Lalore dans ses *Obituaires*, p. 378 à 382.

leurs femmes avec des voiles qui leur entourent le cou et la tête[1]. Ces pierres tombales, si finement gravées, outre qu'elles fournissent de précieuses indications pour l'histoire du costume, attestent à la fois la richesse de la bourgeoisie et l'habileté surprenante des artistes que renfermait la ville de Troyes au XIVe siècle[2].

III.

Saint-Urbain sous les Valois.

Le XVe et le XVIe siècle ne paraissent avoir apporté aucune modification notable à l'église. Le chapitre n'est point riche; il se contente de faire les réparations indispensables. Faut-il attribuer à cette époque ou à la construction primitive les deux premiers piliers de la nef en entrant par le grand portail? Si leur forme, toute différente des autres, l'absence de colonnettes et de chapiteaux, semble indiquer qu'ils ont été refaits à la fin du XVe siècle, les lacunes qui existent dans les comptes de la fabrique ne permettent pas de résoudre le problème que fait naître leur aspect[3].

---

[1] Méchin, *Les pierres tombales de l'église Saint-Urbain (Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1879, p. 179 à 207).

[2] M. Fichot a dessiné quatre de ces tombes pour le *Voyage archéologique* d'Arnaud. Plusieurs d'entre elles, entr'autres celles de Morce et de Jehan Maulery, ont été récemment dressées contre les murs des bas-côtés du chœur.

[3] Les registres des délibérations du Chapitre ne commencent qu'en 1509. Les comptes de la fabrique, outre ceux que nous avons consultés pour le XIVe siècle, existent pour les années 1400 à 1411, 1423 à 1431, 1433 à 1435, 1440, 1443, 1450 à 1453, 1461, 1465 à 1469, 1473, 1476, 1479, 1480 à 1481, 1499, 1546, 1550, 1556, 1578, 1580, 1596 à 1597, 1600, 1607, 1674 à 1697, 1731 à 1756, 1759 à 1783, 1787. — Ces comptes, conservés aux Archives de l'Aube sous les cotes 10 G. 109 *bis* à 149 *bis*, commencent d'ordinaire au mois de juin et se continuent jusqu'au mois de juin de l'année suivante.

Comme au siècle précédent, les dépenses de la fabrique sont des frais d'entretien. Combien de fois ne voit-on pas les couvreurs monter sur les toits, mettre des aisselles sur les basses voûtes et les portails[1], poser des écailles sur le haut toit de l'édifice et sur le clocher, dont ils refont le beffroi en 1400 et la terrasse en 1481. Tantôt c'est le temps, tantôt c'est le vent qui a fait ces dégâts, comme en 1434, où le vent enlève des fragments de la couverture, ainsi que deux colonnettes de la « verrerie de la croisée devers la rue Moyenne. » A cette époque, on emploie pour la première fois des tuiles, qu'on désigne aussi sous le nom de tieules, de tielles[2]. L'ardoise n'apparaît que dans la seconde moitié du XVIe siècle. En 1578, on achète plus de trois milliers d'ardoises, qui coûtent 23 liv. 4 s., et quatre cents tuiles. Le progrès de l'industrie et des moyens de communication permettaient de faire usage de couvertures plus résistantes et moins exposées à s'enflammer que les écailles et les aisselles de bois.

En 1499, les quatre cloches furent refaites. Le maçon Jaquet Bastide fut chargé de la fonte des nouvelles. Il y employa 19 livres d'étain et 614 livres et 1/4 de méte (métal de cloche) qu'il ajouta aux 1014 livres que pesaient les anciennes. L'opération totale revint au chapitre à 90 l. 10 s. environ[3].

Avant cette date, comme après, les charpentiers et le maçon travaillent, soit à refaire les « orbes hautes et basses, » soit à soutenir le pignon du grand portail; à l'intérieur, ils placent un ange neuf sur l'arc du sépulcre; ils posent de la chaux et du ciment sur les allées; ils rassoient des carreaux au chœur[4],

---

[1] En 1405, on refait de neuf la couverture du « portal de la rue Moïenne, » en aisselle. En 1428, on recouvre également d'aisselle les « basses voûtes. » En 1440, on relève la couverture de la moitié du haut de la nef.

[2] Pour 800 et un quartein de tuiles, 17 s. (1479).

[3] En 1580, on baptise une cloche. Etait-ce une de celles qui avaient été refaites en 1499 ? En 1716, on donne 11 l. à Lucas, fondeur, et Aubert, taillandier, « pour avoir tourné la grande cloche. »

[4] 1451. Sans doute des carreaux émaillés, décorés de roses et de fleurs de lis, comme aux armes d'Urbain IV, de lions et de griffons. Quelques-uns ont été conservés et sont recueillis au Musée de Troyes.

remettent les « clères voies » ou font un « massonage au portail de la grant rue[1], » dont ils replombent l'arceau en 1451.

Ce sont aussi des travaux de réparation et d'entretien que sont appelés à faire les verriers. En 1453, Jehan Tremet retient toutes les verrières, haut et bas[2]. En 1467, des travaux de maçonnerie et de vitrerie sont nécessaires pour refaire « la grant forme de la grant verrière par devers la rue Moyenne, laquelle avait esté gastée par fortune des grans vens. » Henriet, le verrier, fournit des verres de diverses couleurs et des verres blancs. Au siècle suivant, en 1578 et 1580, le verrier de Saint-Urbain est l'illustre Jean Macadré ; mais il n'y fait que des réparations sans importance.

Jean Macadré occupait une maison, à l'enseigne du nom de Jésus, située dans la grand rue, et qui dépendait de Saint-Urbain, au Chapitre duquel il payait une redevance de 2 livres de cire. Le verrier François Aillet, qui fut également employé à cette époque, était aussi l'un des censitaires de l'église, comme les peintres Pierre et Loys Potier, et Jean Gendret, tailleur d'images, dont la maison était située au coin de la rue Moyenne et de la rue des Mauberts, aujourd'hui rue du Cardinal Ancher.

Le Chapitre de Saint-Urbain était toujours en rapport avec la Cour de Rome. En 1443, il en reçut des bulles qu'il dut renvoyer à Rome pour les faire corriger. Il remit au porteur un florin de Florence, qui valait 27 s. 6 d. Au retour des bulles, on célébra « l'union de la chapelle, » et le doyen,

---

[1] Comptes de 1440 et 1450.

[2] La dépense est de 14 l. 17 s. — Citons parmi les verriers, François Lulles (1546), Charles Verrat (1583), Madain (1716-1721), Barbarat (1746). — L'extrait suivant du compte de 1775 permet de croire qu'on garnissait certaines fenêtres de grillages pour les préserver des accidents : « Deux châssis faits à neuf et mis au-dessus de la porte collatérale du côté de la grant rue... pour le fil de fer, clous à planches, deux douzaines de clous à crochets, etc., 49 liv. » En 1725, on avait payé 61 liv. à deux pennetiers pour « sept chassis à mettre devant les vitres. »

Gérard Jubert, offrit en son hôtel un dîner qui coûta 50 s.[1] » En 1450, les chanoines sollicitent du pape « certains pardons et rémissions et quittance de certains arrérages de la maisle d'or que l'église est tenue chacun an de payer à la chambre apostolique. » Pour mieux les obtenir, ils s'avisèrent d'envoyer à deux cardinaux « deux paires de gants violets fourrés de gris[2], » et d'offrir un florin d'or au secrétaire d'un de ces cardinaux. Nous ne savons si leur démarche fut couronnée de succès, mais il est certain qu'au moment de la Révolution la Collégiale payait encore au pape une redevance annuelle d'une obole d'or[3].

Elle avait en revanche des privilèges, comme le droit de justice, qu'attestait la potence dressée en permanence devant le portail de la rue Moyenne. Cette potence, de temps en temps réparée, fut refaite à neuf en 1545. Il est probable que les autres collégiales et les abbayes affirmaient de même leurs juridictions, et que d'autres potences s'élevaient sur divers points de la ville. Pendant longtemps, les plaids de Saint-Urbain devaient être tenus sous le porche de la rue Moyenne; mais en 1545, il fut permis au doyen de se faire faire un auditoire dans la chapelle de Toussaints, « pour seoir, tenir et plaider sa juridiction. » Celle-ci dura jusqu'au règne de Louis XVI. Elle était exercée en dernier lieu par un avocat nommé Labbé, qui portait le titre de grand maire de Saint-Urbain, comme Grosley possédait celui de grand maire de Saint-Loup. Lorsque Labbé se retira en 1778, à cause de son grand âge, le Chapitre lui continua ses honoraires, mais ne le remplaça pas[4].

Le pape Urbain IV avait gratifié la Collégiale de reliques insignes, tels que le chef de Daniel, qu'on qualifiait de saint

---

[1] Environ 120 fr. de notre monnaie.

[2] L'un de ces cardinaux, Monsgr de Terouanne, était absent de Rome, et la paire de gants qui lui était destinée fut rapportée à Troyes. Reg. 10 G. 120.

[3] Dél. du 8 nov. 1790, 10 G. 27.

[4] Reg. 10 G. 24. — Voir aussi Courtalon, II, 162.

Daniel, une épine de la couronne d'épines, le bras de saint Urbain. En 1481, elles furent renfermées dans un buffet à trois guichets[1] avec les calices, les croix et les encensiers d'argent[2]. Ces reliques, exposées certains jours de l'année à la vénération des fidèles, qui déposaient leurs offrandes dans des troncs placés à proximité, étaient enfermées dans des reliquaires précieux comme celui des dix mille martyrs, que répare l'orfèvre Henriet Boulanger, en 1550[3], comme celui de l'*Agnus Dei*, que fait, en 1578, Nicolas Boulanger[4]. Le plus beau était, en 1468, celui du « chief saint Daniel envaisselé en ung vaissel de cuivre doré autour duquel il y a six ymages de prophètes qui sont d'argent[5]. »

Le culte était célébré avec plus de luxe que jamais. Le grand autel, recouvert d'une poille d'or « où est le couronnement de Notre-Dame et les douze Apôtres, » est garni de « textes[6] de leton » ou de bois, ornés de sujets pieux, couverts de soie perse ouvrée d'or; sur l'un, qui forme un tryptique, est représenté, sur un fond d'or, un crucifiement entre saint Urbain et saint Nicolas[7]. L'autel est aussi paré de coussinets de plumes, dont l'un représentait, brodés sur velours brun, « un Dieu en jugement et les quatre évangelistes. » L'autre, de velours rayé et échiqueté, portait un écusson avec

---

[1] Payé 70 sous à Jaspart, huchier.

[2] L'argenterie et les joyaux furent réparés à diverses reprises par des orfèvres, tels que Nicolas Chevry (1433), Collinet Garnier (1480), Jehan Perrin (1499).

[3] Jehan Perrin, orfèvre, refait un gros reliquaire en 1499.

[4] Il reçoit pour ce reliquaire 11 écus pistolets, valant 31 l. 18 s.

[5] Lalore, Inventaire de 1468, *Coll. des principaux Cartulaires*, t. V, p. 345.

[6] On désignait sous le nom de textes les riches couvertures d'évangiles, décorées souvent de plaques d'argent et de joyaux. (Laborde, *Glossaire*.)

[7] En 1405, Nicolas le chasublier colle sur quatre tableaux « quatre pièces de drap d'or et de soie pour mettre dessus ledit autel. » En 1597, on achète « deux aulnes de toille d'argent » pour couvrir le *Corpus Domini* et la vraie croix.

deux papegaux. La « forme » ou banc du chœur était couverte d'un formier de six aunes de long, garni de plusieurs « cuissins. »

Les plus riches étoffes étaient suspendues autour du chœur et du jubé : « poilles à ondes d'or sur champ de brodure d'or et de velours vert et vermeil, semé de losanges de plusieurs armes, » poêle semé de florettes et de diverses bêtes appelées les simasses; poêle semé de diverses bêtes d'or, en champ pers, blanc et vert; autres poêles de soie de diverses couleurs, semés de paons et autres bêtes, de florettes et de feuillages; poêles « parans, » décorés l'un de crucifix, l'autre de l'adoration des Mages, l'autre de l'annonciation Notre-Dame « sur un champ vert et ardant; » celui-ci semé de lions blancs sur fond jaune, celui-là d'aigles sur champ vert, celui-là de fleurs de lis, de griffons et de diverses bêtes [1]. Il y a des « pourtendures » de différentes dimensions et de qualités diverses [2]. La plus grande, « la grant pourtendure, » est remise à point en 1450 [3].

Mais il y a des modes pour la décoration des églises comme pour celle des habitations privées. Depuis le commencement du xve siècle, l'industrie de la tapisserie de haute lice s'était établie à Troyes. De 1425 à 1428, le chœur de Sainte-Madeleine fut tendu de cinq draps de haute lice, qui avaient été fabriqués par des ouvriers de la ville, sur les dessins du peintre Jacquet [4]. L'évêque Raguier donna, vers la fin du siècle, à la cathédrale deux séries de tapisserie, que l'on plaçait au dessus des stalles du chœur; l'une représentait la vie de saint Pierre; l'autre, les portraits de tous les évêques qui avaient

---

[1] Inv. de 1468. Lalore, t. V, p. 334 à 336.

[2] On achète, en 1451, dix draps de lit, dont huit sont teints en noir, deux en pers.

[3] Jacquin Hermite donne la corde de la grande pourtendure pour l'amour de Dieu, en 1450. En 1580, on achète 20 toises de grosse corde pour la grande courtine ; en 1596, on « racoustre la grande courtine et custode de toile blanche, lesquelles servent en caresmes. »

[4] Notes prises par M. Pigeotte. Guignard.

occupé le siège épiscopal de Troyes[1]. Le Chapitre de Saint-Urbain, piqué d'émulation, fit étudier l'exécution d'une tapisserie qui aurait retracé divers épisodes de la vie de saint Urbain et de celle de sainte Cécile[2]. Il ne paraît pas qu'elle ait été exécutée ; mais en 1525, le chanoine Claude de Lirey, dit Boulanger, fit faire à ses frais une série de tapisseries de haute lice, destinée à rappeler plusieurs traits de la vie d'Urbain IV. Cette série de panneaux décorait encore le chœur à la veille de la Révolution[3]. En 1597, Jehan de Paris était chargée de les « esclaircir et netoyer. »

Des fresques sont, vers la même époque, peintes sur quelques parties des murs ; il en subsiste encore quelques fragments exécutés sous Charles VIII ou Louis XII, dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Mises au jour, il y a quelques années, lors de la réparation de l'église, elles représentent sainte Geneviève et saint Yves. Le saint a été particulièrement bien conservé, avec son bonnet carré, son manteau gris bleuté, sa robe et sa pélerine rouge bordées d'hermine, comme celles que portaient à la fin du xve siècle les bourgeois et les avocats dont il était le patron.

C'est au milieu de ces riches tentures et de ces peintures murales aux couleurs variées que flottaient, à la Pentecôte et à la Fête-Dieu, les bannières de l'église. Sur le sandal ou soie de la plus grande apparaissait l'image de saint Urbain, entourée des armes d'Urbain IV, de France, de Champagne et de Navarre ; la seconde, également de soie, était semée de

---

[1] Duhalle, *Mémoires sur Troyes*, manuscrit de la Bibliothèque de la Ville, t. II, p. 77.

[2] Courtalon, II, 155. — M. Guignard a publié dans les *Mém. de la Société Académique de l'Aube* de 1851, des *Mémoires fournis aux peintres chargés d'exécuter les cartons d'une tapisserie destinée à la collégiale Saint-Urbain représentant les légendes de saint Urbain et de sainte Cécile.* Rien ne prouve que cette tapisserie ait été exécutée. Le projet paraît en avoir été étudié à la fin du xve siècle.

[3] Courtalon, t. II, p. 155.

fleurs de lis vermeilles[1]. Les mêmes armoiries étaient reproduites sur le dais, « le sinscignier » appelé paradis, que l'on portait par la ville « à la grant procession le jour du Saint-Sacrement[2] »

Dans ces processions resplendissaient les chappes du Chapitre. La plus belle, celle de M. le Doyen, était de samit vermeil renforcé, sur lequel étaient brodés en or « un grant ymage, » deux anges au milieu de plusieurs léopards. Des oiseaux étaient semés sur la soie vermeille, diaprée d'or, de la chappe du chantre. Le trésorier en portait une de soie cendrée semée de paons d'or. Celles que revêtaient les autres chanoines étaient parsemées soit de griffons, de paons et de pommes de pin, soit de lions et d'autres bêtes, soit d'oiseaux et de roses de soie jaune et vermeille sur fond blanc, soit de chiennes et d'oiselles. Les nombreuses chasubles n'étaient pas moins riches et variées que les chappes dans leurs ornements où toute l'imagination des brodeurs s'était donné carrière, et l'on n'y voyait pas seulement des oiseaux et des fleurs, mais, dans quelques-unes d'entre elles, des écureuils, des papillons, des chiens et des cerfs-volants[3].

Les bannières des confréries figurent aussi dans les processions. On trouve, en 1402, outre la confrérie de l'Annonciation, celles du Saint-Sacrement, de Saint-Mor et de Sainte-Anne. En 1580, on rencontre celle des Dix-mille-Martyrs.

Comme au XIVe siècle, l'église est toujours jonchée de paille et d'herbe verte aux fêtes annuelles, auxquelles s'ajoutent celles de la Dédicace[4] et de saint Barnabé. Les

---

[1] Elle fut reteinte, réparée à Paris en 1405, moyennant 40 s. t., et l'on paya 6 l. 15 s. pour la façon. Ces bannières existaient sans doute encore en 1790, comme on peut le voir dans l'inventaire qui fut fait cette année-là.

[2] Lalore, *Collection des principaux Cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 334.

[3] Inventaire de 1468. Lalore. — D'importantes dépenses de chasubles furent faites à diverses reprises, notamment en 1422.

[4] A Symon Mauvoisin, masson, pour avoir replastré treize petitz chandeliers tant dedans le chœur que de la nef .. lesquelz servent à mettre les cierges au jour de la Dédicace... (1597).

enfants de chœur vont chercher à la Pentecôte des « pépiots, » des violettes. Des chapeaux de fleurs ornent toujours les saints, les marguilliers et les enfants de chœur[1]. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, le coulon, qu'on désigne vers la fin sous le nom de pigeon blanc, apparaît tenu par des lacs dans un cercle de fleurs. Jusqu'à cette époque, si l'on ne distribue plus d'oublies à Pâques-Fleuries, on en donne le Jeudi-Saint. — « Deux milliers d'oublies et un gâteau pour le Grand Jeudi, » lit-on dans les comptes de 1597. Le 25 juin, on sert des craquelins aux chanoines[2].

La musique concourait à l'éclat des cérémonies. Des ménétriers jouaient dans l'église la veille et le jour de l'Annonciation ; en 1473, ils accompagnaient le bâtonnier[3] parmi la ville le jour de Notre-Dame en mars. L'orgue avait été refait à neuf la même année par messire Jacques Chomillart et Lambelot[4]. En 1568, le frère Hilaire en fournit un nouveau jeu[5]. En 1546, Adrien Royer recevait 6 livres « pour jouer des orgues un an durant en se fournissant du souffleur. » Le même gage fut donné peu de temps après à Jehan de Verrières, « à la charge qu'il montrerait aux enfants de chœur. » Ceux-ci étaient nourris par le maître ; les chanoines les admettaient, sur sa présentation, et les envoyaient aux écoles à leurs frais[6].

---

[1] Cinq chappeaux, tant pour l'ymage saint Urbain que pour les enfants, avec deux boucquets, tant pour le bras de saint Urbain que pour l'ymage, 3 s. (Compte de 1597.)

[2] Compte de 1578. En 1550, on fournit cinq coffins d'oublies le Jeudi-Saint et à Pâques. — Au XVIe siècle, on achète « un potot d'eau roze pour le Grand Jeudy. » (1580). On en trouve encore en 1718.

[3] Sans doute le chantre dont le bâton était surmonté d'un « cristal. » (Compte de 1425).

[4] Ils reçoivent pour leurs salaires, matières et pour le vin, 63 l. 6 s.

[5] Il coûta 262 l. (Vallet de Viriville, p. 137.) La maîtrise fut supprimée à la fin du XVIIe siècle. L'orgue fut « repassé, » en 1689, par Le Bey, et « rétabli, » en 1746, par Manchin, facteur d'orgues. En 1724, Fouché en avait repeint le buffet et les vantaux.

[6] Méchin, *Documents*, p. 30. — Je trouve dans le compte de 1580 : « A

De nombreux services étaient chantés pour les bienfaiteurs de l'église qui avaient fait des fondations dans ce but. La plupart d'entre eux étaient inhumés sous les dalles funéraires qui garnissaient le chœur et la nef. Celles du xve et du xvie siècle ont été conservées en moins grand nombre que celles du xive[1]. Parmi les personnages qu'elles recouvraient, on peut citer deux marguilliers, Simon Hennequin et Jacques Juliot. La dalle de Juliot, en marbre noir, est aujourd'hui encastrée dans la paroi du chœur; elle rappelle que ce sculpteur célèbre avait donné la table du grand autel.

En effet, Jacques Juliot s'était engagé à faire un retable d'albâtre et jaspe enrichi de fin or, fermé de volets « peints en dehors de l'histoire saint Grégoire » et en dedans d'un semis de fleurs de lis d'or sur champ d'azur. Nous ignorons si ce bas-relief fut posé avant sa mort, qui advint en 1567[2]; mais il devait former le plus bel ornement de l'autel, sous le baldaquin que soutenaient quatre colonnes de cuivre.

Qu'est-il advenu de ce beau retable, qui était estimé 300 écus d'or, « au dire d'ouvriers à ce congnoissans? » La Renaissance, si féconde en œuvres de sculpture à Troyes et dans les environs, n'a laissé à Saint-Urbain qu'un seul spécimen important de son art élevé et délicat[3]. C'est une figure funéraire de femme couchée dans une niche du transept nord. Elle est d'un style qui permet de la rattacher à la grande école troyenne des Dominique, des Gentil et des Juliot.

Pierre de Molins, pour avoir racoustré un des pupitres de l'aigle, les serpents...» En 1678, un enfant de chœur, Dumay, vint à mourir. Le Chapitre le fit enterrer à ses frais.

[1] Sur 24 dalles encore existantes, 13 sont antérieures à 1400, 5 appartiennent au xve siècle, 3 seulement au xvie.

[2] *Jacques Juliot et les Bas-Reliefs de Saint-Jean (Annuaire de l'Aube,* 1886, 2e partie, p. 18, 19).

[3] Comme on le verra plus loin, l'église contient plusieurs statues de la Renaissance, mais qui paraissent n'y avoir été apportées qu'après la Révolution.

IV.

Le XVIIe et le XVIIIe siècle.

Le dix-septième siècle ne paraît pas avoir modifié sensiblement la décoration intérieure de Saint-Urbain. Cependant, des tendances nouvelles s'accentuent dans les détails du culte comme dans ceux de la décoration. De part et d'autre, on recherche une certaine correction classique et religieuse; les traditions pittoresques du Moyen-Age sont proscrites par la suppression du pigeon blanc de la Pentecôte, de la collation de Pâques, des oublies du Jeudi-Saint. En revanche, nous voyons apparaître les rameaux de buis et de lauriers de Pâques-Fleuries [1]; et si l'on porte toujours des chapeaux de fleurs aux fêtes annuelles, on attache ces jours-là de nombreux mais aux portes de l'église [2].

Suivant l'usage des collégiales, on continue pourtant de tendre le grand rideau devant le maître-autel pendant le Carême [3]. Le Jeudi-Saint, un reposoir était construit dans la chapelle de la Croix. Il n'est plus question de sépulcre, à moins que la réparation d'une Notre-Dame de Pitié, par le sculpteur Chabouilley, en 1675, ne s'applique à l'une des figures de ce sépulcre. Les tapisseries sont souvent tendues; elles sont placées à une plus grande hauteur, en 1675, dans le chœur [4]. Lors du service funéraire de la reine Marie-Thérèse, en 1683, « triples tapisseries » furent mises dans le chœur, devant le jubé et aux deux portails. Décorées d'ar-

---

[1] Ils sont mentionnés, pour la première fois, dans le compte de 1675.

[2] Compte de 1679.

[3] Poulie pour tendre le grand rideau pour le Carême (1696).

[4] En 1700, l'église achète un grand tapis de point de Hongrie à Michelin..., 40 s. (Compte de 1699-1700).

moiries, la plupart de ces tentures étaient sans doute de celles qui servaient pour les enterrements.

Les pierres tombales du XVIIe siècle n'ont pas été conservées[1]. On enterrait encore parfois dans l'église; le souvenir des donations et des fondations était gravé ou peint sur des lames de cuivre attachées sur les murs, à côté de tableaux destinés à rappeler d'autres libéralités[2]. Ces lames, de dimensions inégales, étaient placées à droite et à gauche des portes, trois par trois, de façon que la plus grande dominât les plus petites; elles existaient encore en 1791, et dataient presque toutes du XVIIe siècle[3].

Les anciennes confréries s'effaçaient; elles étaient suppléées par les confréries de certains corps de métiers qui, moyennant un droit minime, faisaient célébrer leur fête patronale dans une des chapelles de la Collégiale. Les menuisiers et les serruriers sont les premiers en date, puis vinrent les vinaigriers, enfin les peintres, brodeurs, vitriers. Ces derniers, comme nous l'avons vu, habitaient en assez grand nombre dans le quartier voisin de Saint-Urbain. Ils obtinrent, vers 1645, de faire ériger dans la chapelle de la Croix un autel que décorèrent les artistes les plus renommés d'entre eux. Jacques de Letin fit et donna le grand tableau du retable; Pierre Brissot, Nicolas Passot, Jacques Morel et Jacques Clément peignirent les autres[4]. Ces tableaux furent restaurés en 1755 par Cossard. La chapelle de Saint-Luc[5], siège de la confrérie des peintres, subit à la même époque d'autres modifications dont nous parlerons plus tard.

---

[1] En 1756, on les enlève dans une partie des bas-côtés.

[2] A Mr Savoye, peintre, pour avoir marbré le cadre où sont escrites les fondations de ceste église, 15 s. (Compte de 1686).

[3] Méchin, § XV. — Voir aussi sur l'usage des lames de cuivre un passage des *Lettres d'E. de B...*, p. 49, reproduit dans mon *Etude sur Saint-Pantaléon* (*Annuaire de l'Aube*, 1881).

[4] Courtalon, t. II, p. 156.

[5] Elle était située à gauche du chœur, d'après un texte cité par M. Guignard.

Les reliques sont toujours vénérées; elles sont exposées, sous Louis XIV, à certains jours de l'année : celles des Dix-mille-Martyrs, le 22 juin; la sainte Couronne, le 2e dimanche de l'Avent; le bras de saint Urbain, contenu dans un bras de bois argenté, le 26 mai. La sainte Épine, enfermée dans une couronne d'épines en argent que supportaient deux anges de cuivre doré[1], est surtout invoquée; en 1714, elle est portée solennellement en procession pour « demander à Dieu la cessation de la mortalité des bêtes à cornes; » en 1717, 1718, 1728, contre la grande sécheresse; en 1725 et 1731, contre les pluies persistantes. Nous voyons aussi qu'en 1740 le Chapitre faisait sonner le carillon des cloches pour la cessation des pluies[2]. Vers la même époque, il avait fait refaire un dais garni de damas à franges d'or et d'argent, dont les bâtons furent peints et dorés par Herluison[3].

Depuis longtemps, le ciboire n'était plus suspendu au-dessus du grand autel; un tabernacle avait été construit[4]. Mais le jubé, le maître-autel lui-même avec ses colonnes de cuivre, étaient gothiques; c'était un défaut irrémissible aux yeux des architectes du XVIIIe siècle. Le jubé du XIVe siècle fut démoli en 1742; sur son emplacement, mais en rétrécissant de chaque côté le chœur de la largeur d'une stalle, fut érigé, sur les devis et les dessins de Dauvet, dit Duchesne[5], un jubé de style classique, romain ou grec à coup sûr. Aux deux côtés de la porte centrale de ce jubé, qui fut fermée par

---

[1] Inv. de 1790, Arch. de l'Aube, 1 Q. 336.

[2] Il sonna aussi, en 1746, pour le passage de la Dauphine. En 1759, on fit faire un marteau servant à sonner les tocsins, 25 l. 15 s.

[3] Citons parmi les orfèvres de l'église, Nicolas Millet (1607), Breyer (1678), Noël (1746), Rondeau, qui raccommoda et reblanchit tous les reliquaires en 1739, la croix et la lampe d'argent en 1752.

[4] A Hurant, peintre, pour avoir refait et redoré le tabernacle, 30 s. (Compte de 1676).

[5] Le devis s'élevait à 2.000 livres. Les entrepreneurs furent Nérat et Besançon (Comptes et dél. de 1742-1743).

une grille, furent élevés deux autels[1], dont l'un était l'autel de la paroisse; le peintre Clément les décora de deux grands tableaux qui lui furent payés 110 livres[2].

On ne pouvait s'arrêter dans cette voie. En 1753, le Chapitre, considérant que les « parements, rideaux et mantelets du grand autel exigeraient une dépense assez considérable pour en faire des neufs de trois différentes couleurs, » décida leur suppression, ainsi que celle des quatre colonnes de cuivre qui étaient dans le sanctuaire. Ces quatre colonnes, envoyées à la Monnaie de Troyes et pesées 881 livres, produisirent 795 l. 14 s. Grâce à ces ressources, l'architecte Milony fit garnir, en 1764, le sanctuaire d'un lambris de bois[3], qui encadra les portes de la sacristie et de la salle du Chapitre, et construisit un autel en bois, décoré de deux cassolettes dans le goût antique. Six candélabres de cuivre, de cinq pieds de haut, et sans doute de fabrication antérieure, furent placés sur les marches du sanctuaire[4].

En même temps que le maître-autel du Moyen-Age et de la Renaissance, on démolissait tous les autels des collatéraux de la nef; on vendait à vil prix les coffres de bois que renfermait l'église, avec les statues de la Vierge et de saint Jean qui décoraient le vieux jubé[5]. On ne conservait avec les deux autels placés en avant du nouveau jubé que ceux de Saint-Luc et de Sainte-Anne qui terminaient la perspective des collatéraux; on en garnit les parois de lambris peints, dans l'épaisseur desquels furent aménagées des armoires pour y placer les chappes et les devants d'autels. La chapelle de

---

[1] Peut-être transporta-t-on sur l'un d'eux les six chandeliers de bois que les Carmélites du faubourg avaient argentés en 1722.

[2] Le doyen paya l'un des deux tableaux. Dél. cap., 10 G, 22.

[3] Pour le lambry du chœur contenant 11 toises 12 pieds, prix fait à 39 l. la toise, 442 l.

[4] Inventaire du 2 août 1790. Arch. de l'Aube, 1 Q, 336.

[5] Que fit-on du groupe de l'Annonciation placé sur l'autel de ce nom ? Il contenait un ange Gabriel, auquel Herluison, sculpteur, fit une main en 1719.

Saint-Luc fut remise à neuf; le cintre et les colonnes furent peints en marbre par Cossard, qui ravivait, par la même occasion, les tableaux des artistes troyens du siècle précédent.

L'œuvre de transformation intérieure n'était pas complète. Le Chapitre de Saint-Urbain se piquait d'émulation avec celui de Saint-Pierre; en 1732 et en 1778, celui-ci avait fait poser autour du chœur de la cathédrale des grilles faites à Besançon et à Troyes. Le Chapitre de Saint-Urbain réalisa, en 1783, son ambition d'avoir des grilles; il en fit dresser sur les dessins de Milony[1]. Ce n'est pas tout; le Chapitre de Saint-Pierre avait fait blanchir, en 1779, tout l'intérieur du vaisseau de son église[2]; le Chapitre de Saint-Urbain fit blanchir le sien en 1785[3]. L'église présentait alors un aspect de propreté et de correction propre à charmer les gens de goût de l'époque; le jubé, les autels corinthiens ou doriques, les lambris peints, les grilles, où rien ne rappelait plus le Moyen-Age, attiraient désormais les regards et reléguaient au second plan les grandes ogives du vaisseau qu'on aurait à coup sûr remplacé par un édifice dans le style du Panthéon ou de Saint-Philippe-du-Roule, de Paris, si le Chapitre eût été assez riche pour se donner cette satisfaction.

Il eut du moins celle de démolir la flèche. Celle-ci, qui provoquait l'admiration par la perfection, l'originalité et la délicatesse de sa structure, fut frappée par la foudre le 31 août 1761. Deux chevrons prirent feu, des ardoises furent brisées; mais la pluie arrêta l'incendie, et les réparations nécessaires pour remettre en état le clocher n'auraient pas coûté plus de 1340 l. Le Chapitre décida à la pluralité des voix

---

[1] Il les paya 1.272 livres à Madame Presvot.

[2] *Almanach de la ville de Troyes*, 1783 et 1788.

[3] Ce travail coûta 400 livres (Journal du chanoine Tremet, man. de la Bibl. de Troyes, fol. 40, v°). Mais les comptes publiés par l'abbé Méchin indiquent qu'il fut payé 511 francs à des blanchisseurs italiens. Il fut en outre payé aux peintres Butat et Cossard, ainsi qu'à différents ouvriers, des travaux qui s'élevèrent, avec le blanchiment, à 2.808 l. 10 s., de 1785 à 1787 (Méchin, p. 117, 118).

qu'il en dépenserait 2030 pour le raser au-dessus des cloches. C'était encore une manière d'agir comme le Chapitre de Saint-Pierre, qui n'avait pas réédifié la flèche de la Cathédrale, complètement incendiée en 1700. La toiture tronquée qui dépare aujourd'hui l'église Saint-Urbain, qualifiée avec raison de « pagnier à mouches[1], » allait remplacer la charmante et à jamais regrettable flèche du Moyen-Age, dont la silhouette élégante se profile dans les panoramas de Troyes des deux derniers siècles[2].

Tel était l'état de Saint-Urbain, lorsque survint la Révolution. En 1790, elle supprima le Chapitre, malgré ses éloquentes protestations. L'église resta ouverte jusqu'à la Terreur, qui en fit un grand magasin de blé. Grâce à cette destination, elle échappa à la rage de destruction qui sévissait à cette époque, et les statues du grand portail, qui ne donnait pas sur une voie publique, ne furent pas mutilées. Lorsque la période de violence fut passée, lorsque Saint-Urbain eut été rendu au culte, il eut à courir un danger plus sérieux. L'architecte Milony, qui avait présidé aux prétendus embellissements de l'intérieur, était devenu un fonctionnaire municipal important. Croirait-on qu'il usa de son influence sur ses collègues du corps municipal pour leur faire voter une délibération qui demandait la démolition de Saint-Urbain et des autres églises de Troyes, à l'exception de Saint-Pierre ? Heureusement, ce vœu que la profession de Milony rendait doublement coupable, ne fut pas accueilli par les autorités supérieures, et Saint-Urbain fut sauvé[3].

Il perdit, il est vrai, la plus grande partie de son mobilier, qui fut inventorié en 1790[4] et sans doute vendu en 1794.

---

[1] Méchin, p. 115.

[2] Dans le panorama de Troyes, de Merian, qui est de 1630 environ, comme dans celui qui figure en tête du *Missale Sanctæ ecclesiæ trecensis*, de 1726, le clocher s'amincit au-dessus du beffroi pour se renfler en une rangée d'arcatures gothiques d'où s'élance une aiguille couronnée d'une grande croix.

[3] *Hist. de Troyes pendant la Révolution*, t. II, p. 434 à 437.

[4] Inventaire du 2 août 1790. Arch. de l'Aube, 1 Q, 336.

Les quatre cloches[1] furent destinées à la fonte, comme les cuivres du chœur et même ceux de la croix et du coq du clocher[2]. Son argenterie, réduite déjà par le don que le Chapitre avait fait au roi, sous le ministère de M. de Silhouette, fut envoyée à Paris; il est peu probable qu'elle contint beaucoup d'œuvres d'art dont la perte soit à regretter. La destruction des reliquaires fut plus déplorable[3]; ceux de Daniel et de la sainte Épine ne devaient pas être dénués de mérite. On peut aussi déplorer la destruction de « deux textes d'évangiles, garnis d'argent doré, dont les tours étaient revêtus de pierreries[4]. »

Les chappes, les chasubles, en grand nombre, pouvaient aussi contenir quelques spécimens curieux de l'art du tisseur et du brodeur au Moyen-Age, de même que les courtines, les pantes de soie et les devants d'autels[5]. Mais la perte la plus grande, au point de vue archéologique, fut à coup sûr celle de la statue de cuivre de quatre pieds de haut de saint Urbain, qui, placée sur le maître-autel, datait vraisemblablement de la fin du XIIIe siècle[6].

---

[1] La première devait peser 600 livres, la seconde 370, la troisième 350, et la quatrième 250. Il est probable que c'étaient celles qui avaient été fondues en 1499 et qui pesaient ensemble 1600 livres.

[2] Inventaire du 24 nivôse an II (Arch. de l'Aube, 1 Q, 336).

[3] La garniture de deux reliquaires, pesant 19 marcs 4 onces d'argent, fut envoyée à Paris avec 38 marcs provenant de chandeliers d'autels et de deux ustensiles d'argent. (Arch. de l'Aube, 1 Q, 328 à 329).

[4] Inventaire de 1790.

[5] Parmi les objets inventoriés le 2 fructidor an II, à Saint-Urbain, désigné ainsi : « Urbain, oratoir » se trouvent sept robes de vierge en soie, des courtines, des pantes et des bonnes grâces de damas jaune, etc. (Arch. de l'Aube, 1 Q, 328).

[6] Cette statue devait être semblable à l'image de ce saint, qui figure sur le sceau du Chapitre, dont notre savant collègue, M. Louis Le Clert, conservateur du Musée de Troyes, a bien voulu nous donner un habile et fidèle dessin.

V.

L'Architecture.

Les spoliations et les destructions de la Terreur n'atteignirent que les décorations accessoires de l'église; elles respectèrent l'ensemble et les détails de son architecture. Sous ce rapport, l'édifice avait eu la rare bonne fortune de rester inachevé depuis le XIIIe siècle, et d'échapper ainsi au sort de la plupart des églises de Troyes, qui furent continuées ou terminées sur un plan différent de celui qui avait été conçu pour leur construction. C'est ainsi que le portail occidental et surtout la tour de la Cathédrale ne sont point en rapport avec l'aspect de son vaisseau intérieur ; la nef elle-même n'est pas du même style gothique que le chœur. Saint-Jean n'est qu'un assemblage de parties qui s'accordent mal entre elles; elles forment un ensemble plus harmonieux à Sainte-Madeleine où, grâce au jubé qui attire invinciblement les regards, le chœur de la fin du XVe siècle se combine assez bien avec le transept et la nef écourtée du XIIIe. Mais que dire de son portail principal, du portail gréco-romain de Saint-Pantaléon, accolé à un vaisseau où les arcades ogivales du commencement du seizième siècle sont surmontées de hautes fenêtres en plein cintre du XVIIe siècle; du portail non moins classique de Saint-Martin-ès-Vignes plaqué contre un vaisseau de la dernière période du gothique? A Saint-Nicolas et à Saint-Nizier, où les vaisseaux appartiennent à la même période d'architecture, des portails d'une période et d'un style postérieurs sont venus s'y ajouter, possédant sans doute des qualités dignes d'être appréciées, mais qui avaient le défaut de ne pas s'adapter au reste de l'édifice. Il est heureux que les chanoines et les bienfaiteurs de Saint-Urbain n'aient pas eu les ressources nécessaires pour poursuivre l'achèvement de leur église à des époques où le respect de l'archéologie n'existait pas et où l'on croyait faire preuve de bon goût en

adaptant à des édifices d'un autre âge et d'un autre style des décorations et des constructions d'un caractère tout différent. Si l'intérieur a conservé longtemps quelques-uns des ornements postiches du siècle dernier, si le sanctuaire a été jusqu'à ces derniers temps alourdi par un grand autel d'un gothique mal adapté, construit en carton-pâte par Romagnesi[1], la structure et les détails de l'édifice sont restés tels qu'ils étaient au moment où les travaux de l'église furent suspendus, à la fin du XIIIe siècle, tels qu'ils étaient lorsqu'ils sortirent de la main de l'architecte de génie, qui en avait tracé le plan et dirigé l'exécution.

Quel était cet architecte? Il est question, en 1267, d'un certain *Johannes Anglicus, civis trecensis*, qui est qualifié d'ancien maître de l'œuvre, et à qui l'on demande compte d'une somme de 2500 livres qu'il avait reçues pour l'achèvement du chœur de l'église. Jean l'Anglais ou Langlois devait quitter Troyes à cette époque pour aller à la Croisade, et rien n'indique qu'il en soit revenu. D'ailleurs, les archéologues les plus autorisés n'osent se prononcer sur la signification exacte de la qualification de maître de l'œuvre, et, dans le cas présent, on ne saurait affirmer qu'elle désigne un architecte. Dans tous les cas, l'homogénéité du style de l'église paraît démontrer que ses travaux ont été dirigés, jusqu'à la mort du cardinal Ancher, par le même constructeur ou par un de ses élèves assez pénétré de la supériorité de son talent pour se conformer scrupuleusement à ses plans.

L'architecte doit réunir, dans ses œuvres, la science au sentiment de l'art. Nulle part, ils ne s'accordent avec plus d'éclat que dans l'église Saint-Urbain.

Les témoignages les plus compétents l'attestent. L'auteur anglais de l'*Histoire de l'Architecture dans tous les pays*, Fergusson, cite Saint-Urbain de Troyes, à côté de la Sainte-

---

[1] On vendit, dit-on, pour le payer, un des plus beaux tableaux de Lestin, sans doute celui de l'autel de Saint-Luc. Une chapelle du bas-côté sud était aussi décorée d'un bas-relief en bois peint par Valtat. (Aufauvre, *Album pittoresque*, p. 14).

Chapelle de Paris, comme un des spécimens du plus haut degré de perfection atteint par l'art gothique[1]. Un autre Anglais le place, à côté de la Cathédrale de Chartres, comme une des gloires architecturales de la France[2]. Aux siècles derniers, le cavalier Bernin et Grosley égalaient avec raison cette église à la Sainte-Chapelle de Paris; Grosley la comparait aussi à Saint-Nicaise de Reims, superbe église aujourd'hui détruite. Le Père Cahier, l'un des auteurs des *Annales archéologiques*, la préférait même à la Sainte-Chapelle[3]. Mais c'est surtout l'auteur si compétent du *Dictionnaire de l'Architecture au Moyen-Age*, Viollet-Le-Duc, qui en a parlé dans les termes à la fois les plus raisonnés et les plus enthousiastes. Il s'est occupé surtout de la partie technique de l'œuvre, et ses conclusions sont appuyées sur de nombreuses démonstrations trop spéciales pour être rapportées ici. Le jugement qu'il porte sur l'architecte de Saint-Urbain témoigne de l'admiration qu'il lui inspirait.

« Cet architecte, dit-il, était un de ces artistes chez qui les principes les plus avancés de la théorie s'allient à une science profonde, à une science qui n'est jamais en défaut.... en un mot, c'est un homme de génie....» Aussi l'église Saint-Urbain est-elle « certainement la dernière limite à laquelle la construction de pierre puisse atteindre ; et, comme composition architectonique, c'est un chef-d'œuvre. » « C'est un chef-d'œuvre, répète-t-il ailleurs, que l'on considère la conception générale ou l'entente des détails. »

« L'édifice, dit-il aussi, résume à lui seul, en les exagérant avec une grande adresse, toutes les théories de construction de l'école. Il indique chez le maître de l'œuvre qui fut chargé

---

[1] *History of Architecture in all countries*, 2e édit., 1874, t. I, p. 557, 558.

[2] *The Graphic*, 1884, t. XXIX, p. 219.

[3] *Congrès archéologique de France. XXe session, à Troyes. — Visite à Saint-Urbain*, par l'abbé Bonnemain, p. 254 à 258.

de l'exécution une hardiesse singulière et une science de construction faite pour étourdir[1]. »

Une des difficultés de cette construction consistait dans la médiocre qualité des matériaux qu'on trouvait à proximité de la ville et dans les frais de transport qui s'appliquaient à ceux que l'on faisait venir de plus loin. L'architecte triompha de ces inconvénients en employant dans les différentes parties de son édifice un moellon smillé, solide, mais grossier, qu'il tira des environs, mais en l'habillant d'une pierre de liais fine, compacte, résistante, qui provenait des carrières de Tonnerre. Il l'employa en dalles de vingt à trente centimètres de large, avec la plus stricte économie, comme on ferait du marbre. Dans les parties supérieures, il l'adapta avec une telle sagacité que l'on croirait avoir plutôt sous les yeux « une combinaison de charpente qu'une construction de maçonnerie. »

Les détails de l'édifice possèdent chacun une fonction nette et indépendante, d'autant plus qu'ils sont assemblés et non reliés, et qu'ils sont maintenus par des enchevêtrements et des incrustations comme dans la menuiserie[2]. Aussi en résulte-t-il un aspect extraordinaire de légèreté qui pourrait servir de modèle aux constructions en fer de nos jours et que celles-ci rappellent sous certains rapports.

Cette légèreté même a paru exagérée à certains observateurs, qui n'ont étudié l'édifice que d'une manière superficielle, ou sous l'impression d'idées préconçues. Au XVIIe siècle, Girardon aurait dit que Saint-Urbain paraissait bâti de chenevottes; Vauban y aurait vu une construction de copeaux. « Son principal défaut, dit Fergusson, est une témérité excessive de construction, qui tendrait à prouver que l'édifice serait passé des mains d'un artiste dans celles d'un maçon, qui aurait cherché à étonner par des tours de

---

[1] Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture du Moyen-Age à la Renaissance*, t. IV, p. 182 à 192; t. IX, p. 237.

[2] Viollet-Le-Duc, t. VII, p. 125, 197.

force... » Pour que cette critique fut juste, il faudrait que l'ensemble de l'édifice fut disproportionné et que la hauteur fut tout à fait exagérée par rapport à sa largeur. Or, il n'en est rien. Le plan rectangulaire, sauf la saillie de l'abside, est conçu avec une harmonie parfaite. Les parties qui en sont achevées, le chœur et le transept, donnent une impression d'élévation et un caractère élancé d'une suprême élégance qui sont dus à l'art plutôt qu'à la réalité même. Il n'y a pas à Saint-Urbain, comme à la Cathédrale de Beauvais, une sensation de hauteur vertigineuse. En effet, l'élévation intérieure du chœur de Saint-Urbain n'a rien d'excessif si on la compare à celle des autres églises de Troyes, à l'exception de la Cathédrale. Elle a trois mètres de plus que celle de Saint-Nicolas, et, comme le chœur de Saint-Jean, elle compte vingt mètres environ[1]. La voûte de Saint-Pantaléon même la dépasse de trois mètres; mais telle a été l'habileté de l'architecte que le chœur de Saint-Urbain paraît l'emporter de beaucoup sur tous les autres en élégance, en hardiesse comme en beauté.

Il semble cependant qu'il y ait dans cette architecture si précise et si ferme quelque chose de nerveux et de tendu, qui, selon Viollet-Le-Duc, suscite quelque peu la critique. Les arcs-boutants, réduits à leur plus simple expression, ayant la raideur d'un étais de bois, indiquent chez leur constructeur une science de mathématicien supérieure à celle des architectes de Chartres, de Reims et d'Amiens, mais qui a dépassé le but qu'elle voulait atteindre; les balustrades des combles, avec leurs lignes géométriques uniformes et leurs combinaisons de charpente plutôt que de maçonnerie, attestent l'habileté de la construction plutôt que le sentiment de l'art; les fleurons qui terminent les gables des hautes fenêtres sont sculptés avec une hardiesse, une désinvolture qui atteignent l'exagération. Mais cette sobriété, cette séche-

---

[1] D'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéologique de l'Aube*, p. 136. — C'est la hauteur de la Sainte-Chapelle de Paris, 20m 50, selon M. de Guilhermy.

Brouard phot. Imp. Dufour-Bouquot

resse de lignes sur certains points, cette exagération de hardiesse sur d'autres, n'ont-elles pas été voulues par l'architecte afin de donner à l'aspect général de l'édifice plus de fermeté, de distinction et de beauté?

VI.

L'extérieur.

Le meilleur endroit d'où l'on peut admirer l'extérieur de Saint-Urbain est l'angle nord-ouest de la halle au blé ; c'est de là que la plupart des dessinateurs en ont reproduit les traits ; c'est de là que les beautés du chœur, du transept et du porche qui le termine du côté du midi sont appréciées de la manière la plus complète et avec le plus de recul. Rien de plus saisissant que l'ensemble de ces larges et hautes fenêtres, séparées à l'abside par des contreforts sans lourdeur, terminés par de hardis pinacles, hérissés de deux rangs de gargouilles. Leurs frontons festonnés de crochets et couronnés de fleurons dépassent les balustrades du grand comble. Au-dessous des hautes fenêtres, sous une autre rangée de balustrades, apparaissent, avec leur décoration originale et riche, les ouvertures géminées des bas-côtés, au-dessus desquels se tendent les arcs-boutants. D'autres arcs-boutants accompagnent le porche svelte, surmonté de dais, qui se dressent à l'extrémité du transept. A certaines heures du jour, cet admirable édifice produit, par la hardiesse et l'harmonie pittoresque de l'ensemble non moins que par la richesse, la variété, la fantaisie, la délicatesse des détails, un de ces effets saisissants et profonds qui charment l'esprit en même temps qu'ils émeuvent profondément l'âme. Par un brillant clair de lune, il semble parfois voir un gigantesque coffret d'acier bruni et d'émail, ciselé avec l'art le plus affiné et scintillant, sur les pointes des fleurons comme sur les surfaces des verrières, de mille reflets étincelants.

Les détails de l'église ont été vantés comme ils méritent de l'être par l'auteur anglais Fergusson. « La perfection de Saint-Urbain, dit-il, consiste dans la beauté de ses détails, beauté qui n'est surpassée nulle part en France et en Allemagne. » Plus que partout éclatent le soin, le fini, la conscience avec lesquels les artisans du Moyen-Age, qui méritaient si bien le nom d'artistes, taillaient et ciselaient la pierre. Ce sont des ornements élégants, fins sans afféterie, décoratifs sans exubérance, dans les linteaux, les gables, les voussures, sur les galeries comme sous les porches.

Un grand nombre d'églises ont des porches latéraux construits vers le milieu du XIIIe siècle; il s'en rencontre à Chartres, à Bourges, à Châlons-sur-Marne, au Mans, à Bayeux, comme on en voyait à Saint-Nicaise de Reims; mais ceux de Saint-Urbain, selon Viollet-Le-Duc, sont grands d'échelle et n'ont pas la maigreur que l'on reproche à beaucoup d'édifices de la même époque. Ils sont supérieurs à ceux de Saint-Maclou et de Saint-Ouen de Rouen, surtout à ceux de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris[1]. Viollet-Le-Duc les compare à la dissection d'une petite église du XIVe siècle; on peut dire que, tout en étant indépendants du monument, ils s'ajustent de la manière la plus heureuse au transept auquel il donnent accès et qu'ils terminent de chaque côté. Les arcs-boutants des contreforts extérieurs viennent retomber des deux côtes sur des figures grimaçantes, d'une fantaisie puissante, où l'on croirait reconnaître : au sud-est, des têtes de singe et de bœuf; au nord-ouest, des têtes de cheval et de bélier.

L'art de la statuaire du Moyen-Age se révèle surtout dans les nombreuses gargouilles qui se projettent sur les éperons des bas-côtés de la nef et du chœur, comme sur ceux du transept et du chœur. Les inspirations les plus hautes, l'imi-

---

[1] Viollet-Le-Duc, t. VIII, p. 300, 302, 303. Les colonnes extérieures des porches, prismatiques et dépourvues de chapiteaux, paraissent, de l'avis de certains archéologues, appartenir à une époque postérieure au XIIIe siècle; elle présentent une certaine analogie avec les deux premières colonnes de la nef.

tation la plus stricte de la nature, comme la fantaisie la plus variée et la plus hardie, ont présidé à leur conception. Ici, ce sont des animaux domestiques ou sauvages, des chiens de diverses races, un chat, un lion, des cerfs courant, un aigle, un vautour, au milieu de chimères et de griffons; griffons à tête et pattes de devant de vautour, à jambes de derrière de quadrupède, griffon à tête d'homme, chimères à corps de poisson ailé, tenant une crosse fleuronnée, à tête de barbet et queue de serpent, à tête de femme, corps de lion et queue de serpent; ailleurs, à côté de femmes ou de démons personnifiant des vices obcènes, des personnages de tous genres, tels qu'un clerc en bonnet carré, un chevalier à la cotte couverte d'écailles s'apprêtant à frapper un lion, un fou dont la figure grimace sous un capuchon pointu, des femmes nues ou à peine vêtues, des femmes et des hommes largement drapés, au milieu desquels, dans la partie supérieure du chœur, resplendissent trois statues d'aspect magistral, un joueur de violon ou de vielle, un homme assis et drapé, et la femme drapée qui tient un poisson. Celle-ci peut rivaliser avec ce que l'art de la statuaire au Moyen-Age a produit de plus beau à la Cathédrale de Reims; elle peut même être comparée à certaines productions de l'art grec. Son profil superbe se détache sur le ciel avec des lignes et des reliefs du plus grand style. Dans cette multitude et cette diversité de gargouilles[1] se révèle la fécondité, la variété, la philosophie touffue, les conceptions bizarres et sublimes de l'esprit du Moyen-Age, ne craignant pas plus le naturalisme le plus prosaïque que la fantaisie la plus effrénée, et ne semblant descendre dans le grotesque, la laideur et le réel, que pour mieux s'élancer vers les hauteurs de l'art par les envolées de la pensée et de la foi.

On le remarquera principalement au grand portail. Aux deux côtés du tympan principal, où diverses scènes du Jugement dernier sont sculptées entre les gables qui sur-

---

[1] Voir la Liste des gargouilles à l'Appendice.

montent à droite et à gauche une série de petits dais destinés à recevoir des sculptures qui n'existent plus ou n'ont jamais existé, apparaissent des sujets inspirés par la fantaisie de l'artiste plutôt que par le sentiment ou le symbolisme religieux. C'est, à commencer par la gauche du spectateur, une grosse écrevisse la tête en l'air, une femme nue sur un bouc qui se cabre et la renverse, des goules, des dragons, des chiens, dont l'un est accompagné d'une petite écrevisse, un sanglier coiffé par un chien; et de l'autre côté du portail, un guerrier à cottes de mailles, un coq, un hibou et un chien réunis sous le même gable, des chimères, des dragons, un lion combattant contre un chien, des personnages drapés, enfin un chien qui semble arrêter un lièvre dont les longues oreilles se dressent au-dessus de sa tête étonnée.

Au milieu de ces décorations fantaisistes se développe, sur le tympan de la porte centrale, toute une représentation du Jugement dernier. « C'est une composition géométrique, manquant un peu de style et de grandeur, mais heureusement agencée et révélant, selon Viollet-Le-Duc, une étude finie des proportions avec une perfection prodigieuse dans l'exécution des détails. » La statuaire y est subordonnée à l'architecture. Mais que d'intérêt dans ces personnages groupés ou isolés dans les compartiments du tympan; en haut, le Christ entre deux anges; plus bas, la Vierge et saint Jean à genoux; vers la gauche, Abraham recevant les justes dans son sein; des anges accueillant leurs âmes dans des bosquets de rosiers; à droite des diables entraînant des réprouvés, parmi lesquels on distingue un roi et un évêque, tandis que d'autres damnés sont précipités dans la gueule d'un monstre. Au-dessous, sur le linteau de la porte, des morts en grand nombre sortent de leurs tombeaux. Le caractère de cette composition semble plus archaïque que le reste de l'édifice; il y a quelque chose de traditionnel et de naïf que la sculpture perdra plus tard. Aussi peut-on en conclure que le portail principal n'a pas été construit plus tard que le chœur, le transept et la plus grande partie de la nef. Comme il était protégé par une

toiture provisoire, le tympan a peu souffert des intempéries de l'air, et sa situation sur une cour qui autrefois n'était pas livrée au public l'a sauvé des violences des briseurs d'images de 1793. Tous les personnages sont intacts, à l'exception de deux élus qui ont été décapités.

Les portes latérales de la façade, répondant aux collatéraux, présentent une particularité assez fréquente en Champagne : au lieu de tympan, des fenêtres ogivales en surmontent les linteaux. Elles sont entourées d'une décoration en feuillages découpés et ciselés avec une rare finesse. Ce que l'on admirera davantage encore, ce sont les fenêtres géminées des bas-côtés, séparées par des contreforts; leurs meneaux, s'entrecroisant en trilobes et en trèfles, surmontés d'un gable aigu, s'inscrivent dans une sorte de cadre rectangulaire couronné par une balustrade ajourée. Elles se continuent à l'abside en se groupant trois par trois, formant aux parties supérieures de l'édifice, plus nobles et plus sobres, une base d'une richesse, d'une élégance et d'une originalité incomparables.

Rien n'égale la distinction et le fini des ornements qui décorent les piédestaux dressés aux côtés des deux portes du transept, portes massives garnies de leurs pantures et de leurs anneaux du Moyen-Age. A droite et à gauche des gables de ces piédestaux se dressent parfois des animaux réels ou fantastiques. On peut admirer, au piédestal de droite du porche méridional, un semis de fleurs de lis dans des compartiments losangés, au-dessus desquels sont sculptés de petits animaux, tels que des coqs combattant. Sur l'un de ces piédestaux, la silhouette de la statue de l'*Ecce Homo*, qui y était placée, se distingue encore par la teinte plus blanche de la pierre ressortant sur le fond de la niche, primitivement recouverte de couleurs. Les clefs de voûtes sont formées par des médaillons au milieu desquels sont sculptés, au portail nord, un prophète et un ange tenant chacun un phylactère; au portail sud, un ange à mi-corps et un autre en pied. Ils sont malheureusement trop haut placés pour qu'on puisse en apprécier aisément le style et la finesse.

Avant d'entrer dans l'église, signalons un de ces petits chefs-d'œuvre que les admirables artisans du Moyen-Age cachaient aux regards de la foule en les ciselant, on peut le dire, pour leur satisfaction personnelle, dans les parties les moins fréquentées et les moins accessibles de l'édifice. Si l'on gravit les hautes marches des escaliers placés aux deux côtés du chœur, escaliers qui méritent bien le nom de *vis* qu'ils portaient autrefois, on accède aux galeries garnies de balcons ajourés, qui circulent autour du chœur et de ses bas-côtés, à un tiers de la hauteur des fenêtres, comme aux galeries supérieures qui contournent les combles. A la retombée de l'arc-boutant du côté sud, un des grands sculpteurs inconnus du XIIIe siècle a sculpté à larges coups de ciseau, en guise de cul-de-lampe, un homme revêtu d'une robe, la tête malheureusement mutilée, appuyée contre la main droite, la main gauche sur son genou. Rien de plus juste que la pose de cet homme, qui a l'apparence d'un artisan, et qui fut peut-être l'architecte ou l'un des décorateurs du merveilleux édifice auquel, à défaut de son nom, il aurait essayé d'attacher son image.

VII.

L'intérieur.

Si l'extérieur de Saint-Urbain provoque l'admiration, l'intérieur est peut être plus surprenant encore. La surface lumineuse des grandes fenêtres du chœur produit un effet prodigieux, bien que depuis la fermeture provisoire de la nef, le spectateur manque du recul nécessaire pour l'apprécier à sa juste valeur. Quand le comte de Montalembert pénétra pour la première fois dans le vaisseau de la Collégiale, il s'écria dans son enthousiasme d'artiste et de chrétien : « Quelle délicieuse église ! quelles belles proportions dans la croix formée par la nef, l'abside et le transept ! Quels torrents de

lumière inondent le sanctuaire et le chœur, à travers les neuf vitraux immenses qui environnent l'autel du sacrifice ! On dirait les neuf chœurs angéliques devant le trône de Dieu ! »

Le caractère distinctif de Saint-Urbain, comme de la Sainte-Chapelle de Paris, c'est l'abondance de la lumière ; mais à la Sainte-Chapelle la lumière vient de tous les points du vaisseau, tandis qu'à Saint-Urbain elle éclate surtout dans le sanctuaire. Les hautes fenêtres, ornées dans leur partie inférieure d'une arcature saillante ajourée, formant une galerie surmontée de claire-voie, s'élancent à trois mètres du sol jusqu'aux sommets, et, comme elles paraissent à peine divisées par le faisceau étroit de colonnettes élégantes qui les séparent, elles inondent de clarté le fond du chœur. L'effet est d'autant plus lumineux que les vitraux ne sont coloriés qu'en partie et que les figures de prophètes qui en occupent le centre et les bordures armoriées sont entourées de verres revêtues d'ornements en grisaille, à travers lesquels le jour passe largement, mais cependant en se tamisant suffisamment pour que la vivacité en soit amortie.

La haute fenêtre du fond de l'abside présente, dans sa rose supérieure, le Christ entre la Vierge et saint Jean ; dans les roses inférieures, des anges jouant de la trompette. Au-dessous, vers le milieu des meneaux allongés, se dressent trois prophètes debout, sur un fond bleu, se détachant sur des grisailles [1] entre deux bandes formées alternativement des armes de France [2] et de celles du Chapitre. Les mêmes armes servent également de bordure au grand vitrail de la fenêtre à gauche, tandis que les bordures des trois autres fenêtres du sanctuaire sont formées des armes de Champagne et de Navarre. Le comte de Champagne, Thibaut V, qui était aussi

---

[1] Viollet-Le-Duc, t. XIX, p. 431 à 433, 436.

[2] Ces armes étaient aussi celles du pape Clément IV, français d'origine, ancien secrétaire de Saint-Louis. Il est plus vraisemblable que le Chapitre ait fait figurer à côté des siennes les armoiries d'un pape qui l'avait protégé que celui du roi de France avec lequel il n'avait eu aucune relation.

roi de Navarre, avait été de ceux qui suscitèrent des difficultés aux chanoines de Saint-Urbain; mais, lorsqu'il mourut en 1270, il n'oublia pas l'église dans son testament. Peut-être les chanoines employèrent-ils les 40 liv. qu'il leur laissa, et qui valaient plus de 4000 fr. de nos jours, à la confection de ces grandes verrières qui portent ses armes.

Chacune de ces fenêtres est garnie, comme celles du milieu, de trois figures de prophètes. Les quatre premières fenêtres du chœur sont divisées par des meneaux d'un dessin quelque peu différent; les deux premières renferment quatre prophètes; les deux qui viennent ensuite n'en contiennent que trois, parce que le quart des fenêtres est aveuglé par la maçonnerie des escaliers qui, de chaque côté, s'élèvent vers les galeries supérieures et les combles. Tous ces prophètes, dont la facture rappelle celle des personnages qui brillent sur les grandes verrières du chœur de la cathédrale de Troyes, sont d'un dessin large, expressif, un peu rude dans ses traits noirs accentués sur les verres peints de couleurs vives, mais très justes dans la pose et le mouvement, et révélant dans les draperies le meilleur style de l'époque.

Il y a plus de variété et de souplesse dans les médaillons que renferment les roses supérieures des hautes fenêtres. Celle qui est à la gauche de la verrière du fond contient un couronnement de la Vierge; celle de droite, un Christ ressuscité. On remarquera aussi au haut de la troisième fenêtre, à droite dans le chœur, un pape, la croix en main, tandis que dans les médaillons inférieurs apparaissent un chevalier et des archers. On appréciera mieux le talent des peintres verriers de la fin du XIIIe siècle dans les jolis panneaux des verrières de la galerie du chœur. C'est presque un chemin de croix, peint bien antérieurement à la création des chemins de croix, depuis la prédication du Christ et l'entrée à Jérusalem, jusqu'à l'Ascension [1]. La composition de ces petits tableaux

---

[1] Il y a trois sujets par fenêtre. En voici la liste, en commençant par la gauche :

I. — 1° Prédication du Christ; 2° Entrée à Jérusalem; 3° Lavement des pieds.

est heureuse dans sa simplicité ; les attitudes sont justes. Selon Viollet-Le-Duc, leur aspect ne laisse rien à désirer au point de vue de l'harmonie des tons, des dessins et de l'exécution. Les couleurs rouges, vertes et bleues des trois premiers panneaux de gauche sont damasquinées de dessins d'une finesse extrême, enlevés sur une teinte posée en dehors du vitrail et non du côté de la peinture, ce qui lui donne un flou particulier [1].

Les mêmes qualités se révèlent dans les panneaux qui ornent les fenêtres géminées des bas-côtés du chœur, et qui représentent à gauche les principaux événements de la vie de la Vierge [2] ; à droite, les derniers épisodes de sa mort. Dans les premiers, nous signalerons seulement une particularité digne de remarque dans le médaillon de la Nativité. Tandis que la Vierge est représentée couchée au premier plan, l'Enfant-Jésus est étendu, emmaillotté dans des bandelettes, au-dessus d'une crèche élevée sur une arcature. Les épisodes de la mort de la Vierge, qui sont peints sur les vitraux de la chapelle de droite du chœur, sont empruntés à la Légende Dorée, et méritent, comme ils sont peu connus, une analyse spéciale.

Lorsque la Vierge fut arrivée au terme de sa carrière, un ange vint lui annoncer sa mort prochaine. Les apôtres s'empressèrent de se réunir autour du lit où elle expirait. C'est

---

II. — 4° Arrestation de Jésus ; 5° Jésus devant Caïphe ; 6° Jésus portant sa croix.

III. — 7° Flagellation ; 8° Crucifiement (le crucifiement est placé derrière le maître-autel, au centre) ; 9° Descente de croix.

IV. — 10° Résurrection ; 11° Jésus et la Madeleine ; 12° Jésus à table entre deux disciples ; à ses pieds, la Madeleine couchée sous la table.

V. — 13° Apparition du Christ ; 14° Réunion de disciples ; 15° Ascension (Les disciples lèvent les yeux vers le ciel, où l'on ne voit que les pieds du Christ).

[1] *Dictionnaire de l'Architecture*, t. IX, p. 431, 432.

[2] 1° Mariage de la Vierge ; 2° Annonciation ; 3° Visitation ; 4° Nativité ; 5° Adoration des Mages ; 6° Présentation ; 7° Massacre des Innocents (remarquez le costume de guerriers du Moyen-Age que portent les bourreaux) ; 8° Fuite en Egypte.

le sujet des deux premiers panneaux. Dans le troisième, la Vierge est morte. Le Christ vient recevoir dans un linge blanc son âme, représentée sous la forme d'une petite figure nue. A droite et à gauche, deux anges sont en adoration. Voici maintenant deux femmes auprès du lit de Marie : l'une d'elle verse sur son front le contenu d'un vase de parfums. Dans le cinquième panneau, les disciples sont autour du corps de la Vierge, étendue dans un linceul blanc, sur lequel est tracée une croix noire à la place de la figure qu'elle recouvre. Maintenant, quatre apôtres s'avancent dans les rues de Jérusalem, portant le corps de la Vierge dans un cercueil recouvert d'une draperie blanche. Un mécréant veut y porter des mains profanatrices : ses mains restent adhérentes à la draperie et se détachent de ses bras. Les deux derniers panneaux renferment l'Assomption et le couronnement de la Vierge, sujet que nous retrouverons traité par la sculpture dans d'autres endroits de l'église.

Avant de quitter les vitraux de la chapelle de la Vierge, admirons la finesse et l'ingénieuse disposition des arabesques et des entrelacs en grisailles qui en forment le fond. Remarquons particulièrement les masques de personnages et d'animaux sur les deux fenêtres du fond. Ils sont dessinés au trait sur des verres jaunes, rouges ou gris, avec une verve, une vivacité et une fécondité d'invention qui surprennent.

Les hautes fenêtres du transept ont été décorées avec moins de luxe que celles du chœur. Les ornements en grisailles, les bandes de verres de couleurs diverses, les verres blancs, y dominent ; quelques-uns des médaillons qui les garnissaient ont été brisés et non remplacés. Il en existe pourtant encore neuf dans les deux fenêtres du pignon nord et dans celle de gauche du pignon sud. Leurs sujets sont empruntés à la vie des Saints. Tracés, comme les autres, à la fin du XIIIe siècle, ils sont traités avec une naïveté pittoresque et peuvent donner de précieuses indications pour l'histoire du costume au Moyen-Age.

A l'exception des vitraux, des arcatures découpées qui

garnissent la galerie basse des hautes fenêtres et surmontent les fenêtres des bas-côtés, la décoration de l'intérieur de Saint-Urbain est sobre. Les bases des piliers et les chapiteaux des colonnettes, groupées en faisceaux, sont aussi restreints que possible afin de donner plus d'élancement au vaisseau, les lignes verticales l'emportant complétement sur les lignes horizontales. Les pignons du transept, au lieu d'être éclairés par des roses dominant des murs pleins percés seulement de portes à rez-de-chaussée, laissent passer la lumière par deux hautes fenêtres ogivales, qui contribuent à rendre l'aspect de l'édifice plus léger et plus aérien.

Le seul motif de sculpture un peu riche qui fasse corps avec l'édifice et date de son origine, c'est admirable piscine du côté droit du chœur, où l'on aperçoit entre les gables le Christ couronnant la Vierge, qu'adorent à gauche et à droite les deux fondateurs de l'église, Urbain IV et le cardinal Ancher. C'est un véritable bijou de l'art du XIIIe siècle[1]; l'excellente pose des personnages, l'heureuse disposition des plis de leurs vêtements, ne font qu'augmenter les regrets causés par leur décapitation à l'époque de la Terreur, mutilation non moins fâcheuse pour l'art que pour l'histoire, puisque les têtes des donateurs devaient reproduire leurs traits authentiques sculptés par des artistes qui avaient pu les connaître. De petits guerriers apparaissent sur la plate-forme crénelée, surmontant les quatre dais à triple arcade trilobée qui recouvrent les figures principales.

Nous ne ferons que mentionner ici les divers objets d'art qui sont placés dans l'église ; une seule statue est encastrée dans ses murs : c'est la figure de femme couchée sur un tombeau, statue du XVIe siècle dont nous avons antérieurement parlé. Les autres sont posées provisoirement sur un entablement courant placé au niveau de la base des fenêtres

---

[1] M. Didron, qui reproche à cette piscine de ressembler à une menuiserie sèche et tirée au rabot, déclare que c'est la plus belle qu'il connaisse. (*Annales archéologiques*, t. VII, p. 36.)

des bas-côtés. Très postérieures à la construction de l'église, elles ne paraissent y avoir été apportées qu'après la Révolution, lors du partage qui fut fait des dépouilles des églises réunies dans les salles basses de l'ancienne abbaye de Saint-Loup. Quelques-unes ont une valeur réelle que nous ferons connaître dans une liste que contiendra l'Appendice.

Nous en ferons de même pour les objets d'art que renferme la sacristie. La voûte de ce petit édicule, qui fait face à un autre semblable désigné sous le nom de trésor, et qui nous paraît avoir servi avant 1789 de salle capitulaire, mérite particulièrement l'attention ; les nervures viennent retomber au centre en une clef pendante se terminant par un médaillon sur lequel est sculpté le Couronnement de la Vierge, petit chef-d'œuvre de l'art simple et grand du Moyen-Age.

VIII.

L'achèvement.

Les beautés de l'église Saint-Urbain, que nous avons essayé de faire connaître d'une manière trop rapide et superficielle pour être complète [1], ont été appréciées comme elles méritent de l'être dans notre siècle. Le XVIIe et le XVIIIe siècle ne comprenaient point le génie du Moyen-Age; ils n'avaient pas le sentiment de cette grande époque des Croissades, qui est vraiment l'âge épique de notre histoire et qui finissait, avec la mort d'un saint roi sur le rivage de Tunis, précisément à l'époque où l'église fondée par le pape Urbain s'élevait dans les airs. Le XVIIIe siècle, qui méconnaissait Jeanne d'Arc, qui

---

[1] Saint-Urbain mérite une monographie détaillée, qui sera certainement faite quand il sera achevé. M. Fichot en donnera sans nul doute bientôt une description archéologique, comme il sait les faire, dans le beau volume en cours de publication qu'il consacre à la statistique archéologique de Troyes.

l'avait laissée insulter par le plus célèbre de ses hommes d'esprit, ne saisissait pas le pittoresque, le charme et la grandeur de l'architecture ogivale, qu'il attribuait aux anciens Goths. Notre époque, dont on médit parfois avec excès, a été plus éclairée et plus juste en ce qui concerne l'art du passé; elle en a eu l'intelligence et le respect, et, sans répudier les progrès de la science, elle a souvent reconnu le mérite des œuvres de nos pères en s'efforçant de les conserver et de les terminer.

Cette noble tendance, qui a eu son point de départ sous la Restauration, s'est précisée et a fini par arriver à des résultats pratiques pendant le règne de Louis-Phillippe, sous l'impulsion d'un ministre d'une vaste intelligence, Guizot, avec le concours d'hommes dont les convictions étaient différentes, mais le but identique, Mérimée, Victor Hugo, Montalembert, de Caumont, et plus tard Viollet-Le-Duc. Elle s'est manifestée providentiellement à l'heure où beaucoup d'admirables monuments, comme Saint-Pierre et Saint-Urbain de Troyes, commençaient à chanceler sous les étreintes du temps. Dans notre contrée surtout, où les matériaux n'offrent à son action, par leur nature, qu'une résistance relativement peu durable, six siècles paraissent être l'extrême limite que les monuments peuvent atteindre. Il y a cent ans, on se serait résigné facilement à les démolir pour en reconstruire d'autres; de nos jours, on a eu la noble ambition de les achever, et, avant de les terminer, de consolider d'une manière raisonnée leurs parties menacées, afin d'en mieux conserver les beautés.

En 1837, le peintre Arnaud, auquel l'archéologie doit tant de reconnaissance dans notre région, consacrait plusieurs pages de son *Voyage pittoresque et archéologique dans le département de l'Aube* à faire connaître dans ses détails l'église Saint-Urbain. Il en donnait la première description technique et complète, avec des dessins de M. Charles Fichot. Celui-ci employait déjà les ressources de son infatigable crayon à retracer les merveilles de l'art et de l'architecture dans notre région. Il lithographiait, en 1845 et en 1852, des vues de

Saint-Urbain, tandis que Dauzats et Sagot reproduisaient plusieurs de ses aspects dans le superbe ouvrage du baron Taylor sur la Champagne.

Vers la même époque, au Congrès archéologique de Reims de 1847, l'abbé Tridon élevait une voix éloquente en faveur de Saint-Urbain. Il ne lui suffisait pas de provoquer « l'extase en face de la floraison de pierres qui couronne le chevet, la croisée et les portes » de l'édifice; il ne lui suffisait pas de rappeler l'opinion d'un habile archéologue qu'il ne nomme pas, mais qui avait dit de cette église : « C'est l'impossible, c'est la pierre spiritualisée; » il montrait l'état où elle était; il signalait ses ruines. « La nef principale n'a pas de voûte, disait-il; son clocher, sa couronne, lui a été arraché. D'illustres archéologues, ajoutait-il, ont émis des vœux qui tendent à obtenir une protection digne d'un monument que se disputent l'histoire, l'archéologie et les arts. Messieurs du Congrès, amis intelligents de nos vieux monuments, j'oserai presque dire nos amis personnels, venez-nous en aide de tout votre crédit, unissez-vous à nos protecteurs, et la cause de Saint-Urbain est gagnée[1]. »

Elle était gagnée aux yeux de l'opinion ; mais les vœux éloquents que celle-ci ratifiait étaient encore loin d'être réalisés. Des travaux importants de consolidation furent entrepris cependant vers 1850 au porche méridional sous la direction de l'architecte Fléchey, qui avait fait approuver des plans de restauration en 1845[2]. Un autre architecte, originaire de Troyes, M. Paul Lorain, faisait aussi une étude spéciale des diverses parties de l'église, dont les dessins ont été gravés dans le *Moniteur des architectes*. Mais les divers articles, illustrés pour la plupart d'estampes sur bois, que Viollet-Le-Duc allait lui consacrer, dans son monumental *Dictionnaire*

---

[1] *Notice sur les églises de la Madeleine, de Saint-Pierre et de Saint-Urbain de Troyes*, 1847, p. 22 à 24.

[2] Les plans de M. Fléchey, avec ses projets de restauration du portail principal, figurèrent à l'exposition de la Société des Amis des Arts de 1875. Le livret indique que le projet de restauration avait été approuvé le 24 janvier 1845.

de l'architecture au Moyen-Age[1], devaient lui acquérir parmi les églises de France une notoriété hors ligne, motivée sur la compétence exceptionnelle du savant architecte qui en étudiait les diverses parties et concluait presque toujours par des éloges sans réserve.

Le Conseil général et la Société Académique de l'Aube ne pouvaient rester étrangers au mouvement qui portait à rendre à l'église d'Urbain IV la justice qui lui était due et à réclamer son achèvement. Le Conseil général le demanda à plusieurs reprises, en priant le Préfet de solliciter du Gouvernement les allocations que nécessiteraient les travaux. Ce vœu fut renouvelé particulièrement en 1865, en même temps que le Conseil exprimait ses sympathies pour l'érection d'une statue au pape Urbain IV sur l'une des places de la ville de Troyes. On sait qu'une souscription fut ouverte dans ce but généreux, que le Souverain-Pontife s'inscrivit en tête de la liste, et que les versements montaient déjà à un chiffre sérieux lorsque les événements de 1870 survinrent. Mais les fonds ont été déposés entre les mains de la Société Académique, et nous avons la ferme confiance que la statue d'Urbain IV s'élèvera dans un temps rapproché en face ou sous l'un des porches de son église achevée.

La restauration de Saint-Urbain, cependant, s'imposait comme une nécessité, et les événements de 1870 la retardèrent seulement de peu d'années. La ville de Troyes prit une très large part au dégagement de l'église; elle inscrivit à son budget des sommes importantes pour l'achat et la démolition des maisons qui, depuis le XIVe siècle, étaient venues s'accoler à son abside et à ses bas-côtés, comme des végétations parasites. L'Etat alloua, de son côté, des fonds considérables pour la réfection du chœur, et, grâce à cette allocation, nous avons vu de 1876 à 1886 retenir de la base au sommet, dans tous ses détails, la partie orientale de l'édifice, sous

---

[1] Voir l'Appendice, sur les dessins et les gravures auxquels Saint-Urbain et ses détails ont servi de modèles.

l'habile et savante direction de M. Selmersheim, architecte en chef des édifices diocésains, et de M. Brouard, inspecteur diocésain, membre de notre Société Académique. C'est avec le plus scrupuleux souci de rétablir l'œuvre du XIIIe siècle, telle qu'elle avait été conçue par son constructeur primitif, que tous deux ont tracé les plans et dirigé les travaux de consolidation de réfection et d'ornementation, avec le concours pratique de M. Vital, appareilleur, et de M. Delagoule, sculpteur distingué.

Mais leur œuvre est restée en suspens, par suite d'un arrêt dans les allocations de l'Etat. Si beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire, avant de songer à l'achèvement de la nef et du portail principal, avant de penser à la réédification de la flèche. Le transept et les bas-côtés de la nef sont dans un état de vétusté qui nécessitera de coûteux travaux; si l'on se promène sur les galeries supérieures du transept, il faut craindre de s'appuyer sur les balustrades dont les pierres mal jointes pourraient céder sous la main; on apercevra les ardoises qui s'effritent et tombent; on verra d'autres traces d'une prochaine destruction, sans compter celles qui échappent à un examen superficiel. Avant de terminer, il faut consolider, et les travaux de consolidation exigeront pour le transept et la nef, selon les devis des architectes, une somme de près de 280.000 fr.

Heureusement que Saint-Urbain a eu l'heureuse fortune de rencontrer des curés passionnés pour l'achèvement de leur église. Je ne puis oublier ici M. l'abbé Méchin, qui avait vu commencer les travaux de restauration du chœur; orateur éloquent, il avait publié dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube* de savantes études sur la belle église dont il était le pasteur. Non moins disert, non moins zélé, M. l'abbé Jossier, curé actuel, est aussi pénétré du noble désir et de l'ambition légitime de voir terminer ce chef-d'œuvre d'architecture qu'un pape troyen a construit il y a six cents ans. Sous le patronage de Mgr Cortet, son évêque, il a suscité une souscription, et tel est son zèle, tel est l'irrésistible attrait du

bel édifice en faveur duquel il agit, que déjà des sommes élevées ont été recueillies, grâce à la générosité privée à laquelle on ne fait jamais appel en vain dans notre pays.

Le Gouvernement s'est associé à ce noble élan. Il a reconnu la nécessité de conserver à la France un de ses monuments les plus originaux et des plus intéressants, en le terminant selon son plan primitif. Grâce à de nouvelles allocations de l'Etat, les travaux vont être repris sous la direction des mêmes savants architectes, et nous avons le ferme espoir qu'ils ne s'arrêteront qu'après l'achèvement de l'édifice. Si notre temps n'a pas toujours le respect des traditions historiques et religieuses, il a du moins celui des traditions artistiques et du beau sous ses diverses formes. On représente trop souvent la fin du XIXe siècle comme une époque d'indifférence et de scepticisme. Il serait consolant, autant que piquant, de montrer à ceux qui l'attaquent de la sorte comment s'est achevé de nos jours et par ses soins un ravissant édifice, créé par un pape français, à une époque d'enthousiasme et de foi, et que six siècles écoulés depuis lors n'avaient point su terminer.

Juillet-Août 1890.

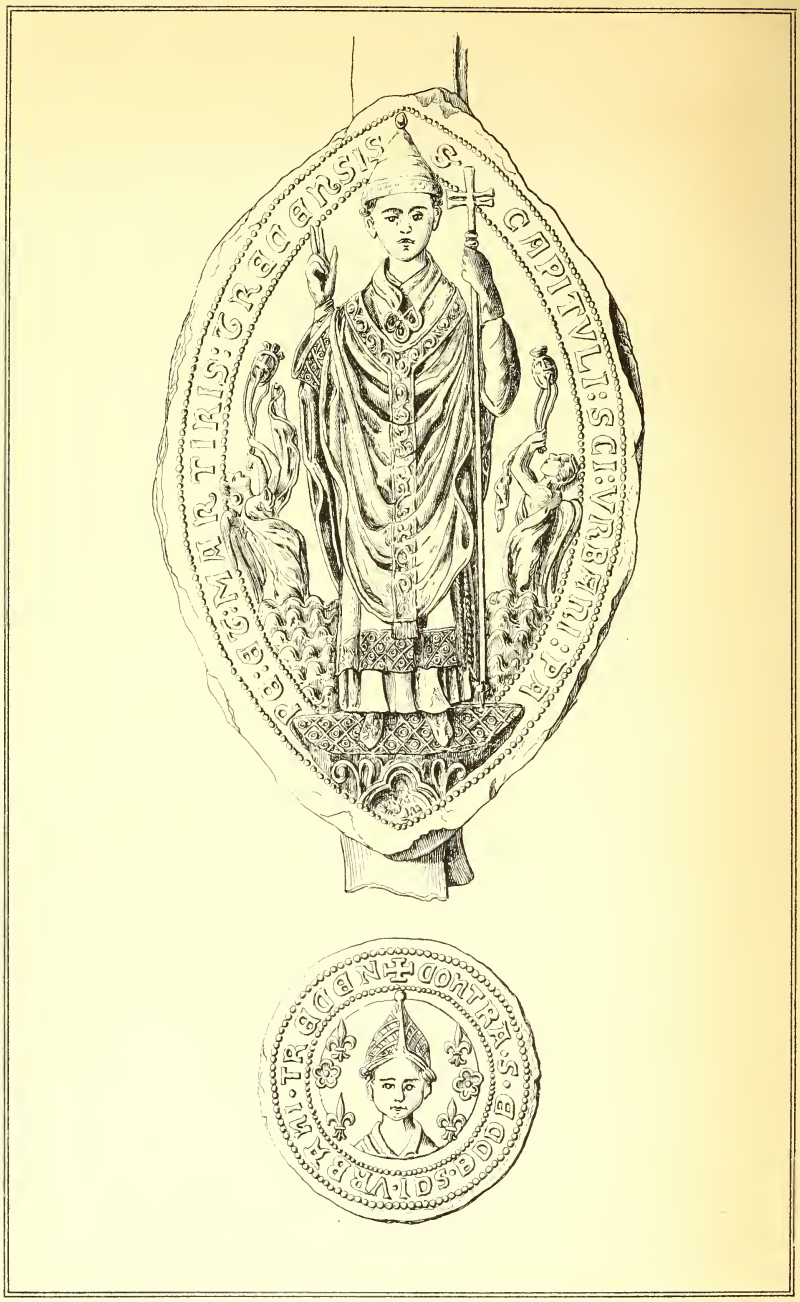

L. Le Clert del. Lith. Dufour-Bouquot, Troyes.

SCEAU ET CONTRE-SCEAU
de la Collégiale de Saint-Urbain, de Troyes.

APPENDICE

I.

Nomenclature des Gargouilles de l'église Saint-Urbain.

NEF.

Bas-côté nord-ouest (sur chaque éperon, en commençant par l'ouest) :

1° La gargouille manque ;
2° Tête d'homme à l'extrémité d'un caniveau ;
3° Chat ;
4° Griffon à tête d'homme, poitrine drapée ;
5° Cerf courant (tête mutilée).

Bas-côté sud-est :

1° Femme nue avec draperie sur le cou et la tête. Elle paraît représenter la luxure ;
2° Clerc ou avocat, en bonnet carré, en robe, avec petite bourse au côté ;
3° Lion ;
4° Chevalier, en cotte revêtue d'écailles, tirant son épée du fourreau pour frapper un lion qui, monté sur son épaule, menace de le dévorer ;
5° Femme drapée.

Transept.

Nord-ouest :

1° Lévrier (sans tête), — (au-dessous) un bouc (refait par M. Delagoule) ;
2° Chimère, à tête de barbet et queue de serpent (au milieu du pignon) ;
3° Chimère, ailée, — (au-dessous) un chien (?).

Sur les contreforts du porche. — 1° Tête d'homme ; 2° Tête de loup ; 3° Tête d'animal mal déterminée. — Chacune de ces têtes sert d'amortissement à un caniveau.

Sud-est :

1° Cerf (tête brisée) ;
2° (au-dessous) Chimère ailée à tête de femme, corps de lion, queue de serpent ;
3° (au milieu du pignon) Aigle ;
4° Chien (sans tête) ;
5° (au-dessous) Griffon, à tête et pattes de devant de vautour, jambes de derrière d'un quadrupède.

Sur les contre-forts du porche. — Trois têtes d'homme, mutilées.

Sacristie.

Trois têtes amortissant les caniveaux. — 1° sorcière ; 2° juif ; 3° juge (sulptées par M. Delagoule).

Trésor.

Trois têtes de même. — Un bélier ; deux chimères (sculptées par M. Chédeville).

Chœur.

Bas-côtés nord-ouest :

1° Griffon ;
2° Un fou, la tête grimaçante, avec un capuchon pointu, une veste courte ;
3° Diable nu (refait par M. Delagoule) ;
4° Léopard (refait par M. Delagoule).

Bas-côtés sud-est :

1° Griffon (refait par M. Delaroule) ;

2° Chimère ailée ;

3° Chien (refait par M. Delagoule) ;

4° Chimère à corps de poisson ailé, avec grandes oreilles ailées, tenant une crosse fleuronnée.

Hautes fenêtres et contre-forts de l'abside (en partant du nord-ouest pour s'arrêter au-dessus de la sacristie, au sud-est).

Au haut de la tourelle de l'escalier nord :

1° Femme drapée tenant de la main droite un poisson, de la main gauche elle en ouvre la bouche qui laisse échapper l'eau (œuvre d'un style et d'une beauté supérieurs, très bien conservée) ;

2° (au-dessus) Petit moine, tête rasée.

3° A l'éperon suivant : homme drapé, la bouche ouverte (refait par M. Delagoule). — Le torse et la partie inférieure sont conservés au Musée de Troyes. Du même style que le n° 1 ci-dessus ;

4° (au-dessous) Chimère ;

5° A l'éperon, formant le côté est de la grande fenêtre du fonds de l'abside : Chimère ;

6° (au-dessous) Femme nue, peut-être personnification de la volupté (la tête et un bras ont été refaits en partie par M. Delagoule) ;

7° De l'autre côté de la grande fenêtre : Musicien drapé, jouant de la viole (la tête a été refaite par M. Delagoule) ;

8° Laie avec ses petits ;

9° Personnage drapée, figure délitée ;

10° (au-dessous) Lion ;

11° Chien courant, d'un mouvement très juste ;

12° Chimère, à tête de chien et queue de serpent.

En tout cinquante-et-une gargouilles, dont sept refaites à neuf, six neuves et deux réparées.

II.

Objets d'art.

Saint-Urbain renferme un assez grand nombre d'objets d'art, disséminés dans l'église ou recueillis dans la sacristie, et qui, pour la plupart, ne paraissent pas provenir de l'ancienne Collégiale. Nous nous contenterons de les énumérer, sans indiquer la place provisoire qu'ils occupent.

Statues.

Vierge au raisin. — La Vierge présente un raisin à l'Enfant Jésus assis sur son bras. — Œuvre charmante, polychrome, du commencement du XVIe siècle. (Voir un article de l'abbé Méchin dans « La Revue catholique » et mon « Étude sur les prédécesseurs de François Gentil, » *Ann. de l'Aube*, 1879).

Sainte Barbe, commencement du XVIe siècle. — Elle présente une analogie frappante avec une sainte Barbe du Musée de Cluny, cataloguée sous le n° 272.

Moine tenant une église de la main droite. — Ecole bourguignonne, fin du XVe siècle.

Sainte Anne et la Vierge. — Epoque de Louis XII.

Vierge et Enfant. — Ecole de Tours, même époque. Groupe intéressant comme le suivant. — Autre *Vierge et Enfant*, de la même date et du même caractère.

Vierge et Enfant. — Milieu du XVIe siècle. Ecole de Dominique Florentin.

Vierge. — *Saint Jean debout.* — Sans doute ces deux statues étaient à droite et à gauche d'une croix. — Ecole où domine l'influence italienne, fin du XVIe siècle.

Saint Roch, une petite fille et son chien. — Groupe de l'époque de Louis XII.

Episodes de la Passion. — Bas-relief, pierre. En haut, le Christ en croix entre les deux larrons. A droite, descente de croix. En bas, *Ecce homo.* Portement de croix. Reniement de croix. — Première partie du XVIe siècle.

Sainte femme au tombeau. — Mutilée en partie. — Milieu du XVIe siècle.

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Ecole de Dominique Florentin.

Evêque avec petit donateur. — Milieu du XVIe siècle.

Saint assis sur un siège, la main gauche placée sur un lion, la droite tenant un bâton. — XVIe siècle.

Saint Michel. — XVIe siècle.

Saint. — Statue en bois, XVIe siècle.

Sainte Famille. — Jésus enfant adoré par des anges. — Deux médaillons en cuivre doré, remarquables par le dessin et le fini de la ciselure, attribués à Girardon ou à un artiste de son école. — XVIIe siècle.

Tableaux.

Visitation. Présentation. — Tableaux du XVIIIe siècle, du même peintre inconnu.

Adoration des Bergers. — Fin du XVIe siècle.

Saint Pierre-ès-Liens. — XVIIe siècle.

Sainte Famille. — Commencement du XVIIIe siècle. Cette toile pourrait être attribuée à Carrey.

SACRISTIE.

Sculpture du XVIe siècle, avec traces de polychromie. — *Vierge agenouillée devant l'Enfant Jésus*, sous une arcature de forme arrondie, au-dessus de laquelle sont écrits, en caractères gothiques : « Voicy le bien et la sainte chapelle = de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. »

Vierge et Enfant. — Bas-relief, chêne, XIVe siècle.

1° *Le Jugement de Salomon ;* 2° *Adoration des Bergers ;* 3° *Portement de croix ;* 4° *Crucifiement.* — Quatre bas-reliefs sur marbre, dans leur cadre de la Renaissance, XVIe siècle.

Plaque en argent ou cuivre doré, formant le plat supérieur d'une reliure entourée de baguettes d'argent, et représentant l'*Adoration des Mages,* en relief. — Œuvre flamande de la fin du XVIe siècle, remarquable par le style de la composition et la finesse de l'exécution. Cette plaque recouvre un missel bien conservé, sur le titre duquel est imprimé : « *Missale romanum*, ex officinâ Christophori Plantini, 1572, » in-fol. Les lettres ornées, en grand nombre, sont coloriées avec soin.

Meuble en chêne, composé de parties appartenant au XVIe et surtout à la fin du XVIIe siècle. Le soubassement et le fronton, qui sont de cette dernière époque, sont médiocres. Dans la partie centrale, deux saints, l'un tenant une colonne, l'autre une grande épée, représenteraient saint Pierre et saint Paul. Leur costume est celui du XVIe siècle. L'influence flamande se révèle dans leur style. Sur la porte centrale a été appliquée une *Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort.* — Groupe, en bois de tilleul. La Vierge rappelle le style de l'école florentine du XVIe siècle. La sculpture du Christ est aussi mauvaise que possible.

Christ en bronze doré, de l'école, sinon de la main de Girardon.

Bon Pasteur. — Statuette en chêne, XVIIe siècle.

Vierge et Enfant debout. — Statuette en poirier, très médiocre.

III.

Les Chanoines, les Vicaires et le Bedeau.

On trouvera d'assez nombreux détails sur les chanoines et vicaires de Saint-Urbain dans le travail de l'abbé Méchin (§ II à X). Les vicaires, d'abord au nombre de quatorze, furent réduits à huit en 1621 ; leurs ressources étaient de 232 l. 17 s. à partager entre tous. A la veille de la Révolution, où on les supprima en principe, il en restait quatre, qui touchaient 31 livres par mois chacun. On a vu que quelques-uns d'entre eux reliaient, raccommodaient ou enluminaient des livres.

Les chanoines eux-mêmes auraient été dans un état très précaire au XVIIe siècle. Beaugier évalue le revenu de la prébende de chacun d'eux à 150 fr. Cependant, en 1790, il fut constaté que les différentes sources de revenus du Chapitre lui donnaient 27.416 livres, de sorte que chacune des douze prébendes aurait rapporté 1.958 l. 10 s. 4 d. à son titulaire. Le doyen avait deux prébendes[1] ; les autres dignitaires du Chapitre, le chantre et le trésorier, chacun une et demie.

---

[1] Le doyen était élu en dehors du Chapitre (Voir *Election d'un doyen de l'église Saint-Urbain,* par Jacquot, *Annuaire de l'Aube* pour 1872, p. 1 à 6).

Le Chapitre ne paraît pas avoir eu de suisse; mais, vers 1719, nous voyons apparaître un portier, qui porte une robe violette et dont la baguette de baleine est garnie de cuivre ou surmontée d'une croix à trois branches.

En 1790, le Chapitre devait 108 livres aux quatre enfants de chœur, 108 livres à l'organiste, 10 au souffleur et 18 au bedeau.

IV.

Les livres du Chapitre.

A partir de la découverte de l'imprimerie, l'acquisition des livres figure pour des sommes relativement moins élevées dans les comptes. Mais on se préoccupe toujours de leur conservation, on a toujours recours aux relieurs. En 1451, Jehan Lorat le jeune travaille à l'église quatre-vingt-douze jours, de la fin de juin à la Toussaint, moyennant 11 l. 10 s. « pour relier, nettoier, recoler et réparer la plus grande partie des livres. » On lui fournit des peaux de cerf et du parchemin. Plus tard, si l'on vend en 1550, à Jehan Collet, libraire, « de vieilles quelles de livres, » en 1568, Gillebert Moreau, relieur, reçoit 5 livres pour relier le grand légendaire et « le livre de la grant messe; » il fait d'autres reliures et fournit trois enseignes. En 1597, Pierre de Villiers, marchand-libraire, reçoit 9 livres pour avoir relié deux missels, dont l'un, en parchemin velin, servait au grand autel. Le missel est posé sur un pupitre, et l'on se sert en 1675, pour tourner les pages, de tourne-feuillets. Nous trouvons encore plus tard des réparations de livres : en 1679 et en 1691, par le libraire Bouillerot; en 1686, par le libraire Febvre.

Notons aussi à la même époque : Reliure d'un graduel, 5 l. 10 s. (1674); reliure d'un martyrologue, à Febvre (1715). En 1756, un bas vicaire raccommode un psautier. Au XVIIe siècle, ce sont d'ordinaire les libraires qui sont relieurs, comme la veuve Michelin en 1759.

En 1777, le Chapitre acheta pour 570 l. de livres d'église à Mme Hérissant, à Paris; il en fit relier à André, moyennant 200 livres, et les fit transporter à Troyes par ballots.

V.

Sceau du Chapitre de Saint-Urbain.

Je dois à l'obligeance de mon collègue et ami, M. Louis Le Clert, le dessin du sceau et du contre-sceau de la Collégiale de Saint-Urbain, et la note explicative suivante, dont il a bien voulu l'accompagner.

Le sceau et contre-sceau du Chapitre de Saint-Urbain a été reconstitué d'après plusieurs exemplaires incomplets qui se trouvent aux Archives départementales de l'Aube, notamment :

1° Au bas d'une charte datée de mars 1277, le premier mercredi après la Résurrection de N. S., contenant un accusé de réception des joyaux destinés à l'église Saint-Urbain par le cardinal Ancher, et que le doyen est allé chercher à Lyon. (10 G. 12, carton).

2° Sceau détaché, et par conséquent sans date, provenant de la saisie faite, au cours du procès Harmand, dans le cabinet de ce dernier.

Ces sceaux sont empreints sur cire verte et pendent par deux queues en parchemin. — H. 0,090. — L. 0,055.

Légende : S *(sigillum)* CAPITVLI . SCI *(sancti)* VRBANI . PAPE . ET . MARTIRIS . TRECENSIS.

(Sceau du Chapitre de la ville de Troyes, placé sous le patronage de saint Urbain, pape et martyr.)

Contre-sceau rond. — Diamètre 0,033. — Buste de pape vu de face, sous l'apparence d'un jeune homme. (Les saints, jouissant de la béatitude éternelle, ne vieillissent pas et conservent toujours l'aspect de la jeunesse.)

Le sujet qui se trouve au bas du sceau, dans l'arcature trilobée, est très fruste. On croit cependant y reconnaître un pélican s'ouvrant la poitrine pour nourrir ses petits. Sur le vêtement du pape et sur le tapis qui est placé sous ses pieds, on peut à la rigueur voir les roses qui se retrouvent sur le contre-sceau, placées de chaque côté de la figure du pape, entre deux fleurs de lis.

3° Autre sceau semblable (10 G, 8), appendu à une pièce datée de 1355, le vendredi dans la vigile de l'Assomption. — Semblable aux précédents.

Donation par Guillaume dit le Potencier, saunier à Troyes, et Marie, sa femme, de cinq quartiers de terre au finage de Chaufour, à charge d'anniversaire.

4° Autre sceau semblable (10 G, 8), appendu à une pièce datée de mars 1457 (v. s.).

Fondation d'une messe par François de la Garmoise, écuyer, et Henriette de Lintelles, sa femme.

VI.

Vues de Saint-Urbain.

On n'a commencé à dessiner Saint-Urbain que vers l'époque où l'on a su apprécier de nouveau le style gothique. La plus ancienne gravure que nous en ayons rencontrée date de 1835. Je ne parle pas de la silhouette de la flèche, qu'on peut remarquer dans quelques panoramas du XVIIe siècle.

Vues prises du Préau.

Troyes, gravure sur bois, par Merville. — *La Seine et ses bords,* par C. Nodier, 1836, p. 36.

Partie supérieure de Saint-Urbain avant la construction de la halle.

Vue de Saint-Urbain prise du Préau, lith. par Schitz. — *Album troyen*, 1839, n° 1.

L'église apparaît au-dessus des galeries inférieures de la halle au blé en construction.

Frontispice de *l'Exposition de Troyes illustrée,* 1860. Gr. sur bois, par Fichot.

Vues prises de l'emplacement ou des abords de la halle au blé.

Eglise Saint-Urbain. H. Valton del.; Schrender sc. Gr. sur acier. — *Guide pittoresque du voyageur en France,* 91e et 92e liv., 1835.

Saint-Urbain, à Troyes. Dauzats del. et sculps., 1844, lith. — Taylor, *La Champagne.*

Vue de l'église Saint-Urbain, dessinée par Fichot, fig. par Bayot. — Cette lithographie a figuré à l'Exposition de la Société des Amis des Arts de l'Aube, en 1845, et a été donnée aux souscripteurs de deux actions.

Eglise Saint-Urbain. Façade latérale dégagée des maisons qui l'entourent. Fichot, lith. — *Album pittoresque de l'Aube,* par A. Aufauvre, 1853, en regard de la page 13.

Saint-Urbain, par D. Lancelot. Gr. sur bois. — *Troyes et ses environs*, 1860, p. 109.

Portail de l'église Saint-Urbain, lith. d'après D. Royer. — *Annuaire de l'Aube*, 1872, 2e partie, p. 1.

Saint-Urbain, dessin d'Emile Laborne. Gr. sur bois. — *Magasin pittoresque,* t. XLIX, 1881, p. 81.

Vues prises de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Eglise Saint-Urbain, Grande-Rue de Troyes, Dauzats del. et sculp., 1843, lith. — Taylor, *La Champagne.*

Exterior of the church of St-Urban, from a picture by Wyke Bayliss. Gr. sur bois. — *The Graphic*, 1884, p. 221.

Portail septentrional de Saint-Urbain. — *Portique* (de ce portail). — *Vue latérale du même portique.* Trois lith., par Emile Sagot. — Taylor, *La Champagne.*

Façade.

Façade principale, *état actuel*, P. Lorain del., Rousselin sc. Gr. sur acier, 1873. — *Moniteur des Architectes.*

Portail occidental de l'église Saint-Urbain, Th. Manson del., Ad Cuvillier, lith. — *Le Moyen-Age monumental et archéologique*, n° 434.

Détails de la porte principale, Arnaud del. Deux lith. au trait. - Arnaud, *Voyage achéologique dans le département de l'Aube*, 1837.

Divers.

Face de l'abside, par Lorain, architecte, gr. — *Moniteur des architectes*, 1872, pl. 35.

Coupe longitudinale, *état actuel*, d'après les relevés de M. Lorain, gr. — Même recueil, 1877, pl. 60.

Intérieur.

Eglise Saint-Urbain. A. Dauzats del. et sculp., 1843. — Taylor, *La Champagne.*

Détails.

Piscine du chœur, lith. d'après C. Fichot. — Arnaud, *Voyage arch.*, 1837.

Même sujet, gr. d'après Boeswillwald. — *Annales archéologiques*, t. VII, p. 36.

Cuve baptismale, chromolith. par A. Gaussen. — *Portefeuille archéologique de la Champagne, Sculpture*, pl. 4.

Pierres tombales de Saint-Urbain. — 1° Renaus du Columbier, 1336; 2° Estienne Morce, 1391; 3° Pierre Derbice, 1348; 4° Jehan Maulery et Jacquette de Pleurs, 4 lith. au trait, d'après C. Fichot. — Arnaud, *Voyage arch.*, 1837.

Nombreuses vues de détails d'architecture et d'ornementation. (Gravures sur bois du *Dictionnaire de l'Architecture au Moyen-Age*, de Viollet-Le-Duc.)

L'indication de ces gravures, qui sont au nombre de vingt-huit, se trouve à la table générale alphabétique du tome X, au mot Troyes. Eglise Saint-Urbain. En voici la liste, par volumes et par mots :

Arc-boutant, t. I, fig. 66, 70. — Balustrade, t. II, fig. 16, 16 bis. — Base, fig. 38. — Construction, t. IV, fig. 102 à 106. — Croix, fig. 6. — Dais, t. V, fig. 8. — Fenêtre, fig. 25-28. — Fleuron, fig. 11. — Gargouille, t. VI, fig. 8. — Meneau, fig. 6. — Pilier, t. VII, fig. 17. — Pinacle, fig. 7. — Porche, fig. 30, 31, 32. — Porte, fig. 69, 82. — Profil, fig. 22. — Transept, t. IX, fig. 13. — Vitrail, fig. 30, 31, 34.

Plans.

Arnaud, *Voyage archéologique*, p. 190. — P. Lorain, *Moniteur des Architectes*, 1877, pl. 61.

Extrait de l'Annuaire de l'Aube. — Année 1891.

IMPRIMERIE DUFOUR-BOUQUOT
DB
TROYES